

MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE BUGABIRA



Province Kirundo

Kirundo, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

| | Page |
|---|-------------|
| Liste des abréviations | |
| Préface | |
| Introduction | |
| CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE | 1 |
| 1.1. Situation géographique | 1 |
| 1.2. Découpage administratif | 1 |
| 1.3. Données géographiques | 1 |
| CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE | 3 |
| 2.1. Population | 3 |
| 2.2. Densité | 3 |
| 2.3. Population par tranche d'âge | 3 |
| 2.4. Population active et population à charge | 5 |
| 2.5. Evolution de la population de la commune | 5 |
| CHAPITRE III. AGRICULTURE | 7 |
| 3.1. Système de production | 7 |
| 3.2. Production comparative des cultures | 8 |
| 3.3. Cultures industrielles. | 11 |
| 3.4. Facteurs de production | 11 |
| 3.5. Ecoulement des productions | 12 |
| 3.6. Personnel d'encadrement | 13 |

| | |
|---|-----------|
| 3.7. Contraintes. | 13 |
| 3.8. Potentialités / Atouts en matière agricole | 14 |
| 3.9. Actions à mener | |
| CHAPITRE IV. ELEVAGE | 15 |
| 4.1. Système d'élevage | 15 |
| 4.2. Evolution des espèces de 2001 à 2005 | 16 |
| 4.3. Situation comparée de la commune Bugabira | 17 |
| 4.4. Approvisionnement en géniteurs | 19 |
| 4.5. Situation des infrastructures d'élevage | 19 |
| 4.6. Les marché d'animaux | 19 |
| 4.7. Santé animale | 20 |
| 4.8. Contraintes, potentialités et perspectives du secteur | 20 |
| CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE | 22 |
| 5.1. Pêche | 22 |
| 5.2. Pisciculture | 23 |
| CHAPITRE VI. FORETS | 24 |
| 6.1. Inventaire des boisements naturels et artificiels | 25 |
| 6.2. Production des plants forestiers | 26 |
| 6.3. Production forestière | 26 |
| 6.4. Transformation du bois | 26 |
| 6.5. Principales contraintes, potentialités et perspectives | 26 |

| | |
|--|-----------|
| CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT | 27 |
| 7.1. Industrie | 27 |
| 7.2. Artisanat | 28 |
| 7.3. Géologie, mines et minerais | 30 |
| CHAPITRE XVIII. ENERGIE | 30 |
| 8.1. Energie électrique | 30 |
| 8.2. Les énergies alternatives | 30 |
| 8.3. Les combustibles ligneux | 31 |
| CHAPITRE IX. COMMERCE,TRANSPORT ET COMMUNICATION | 32 |
| 9.1. Commerce | 32 |
| 9.2. Transport | 33 |
| 9.3. Communication | 35 |
| CHAPITRE X. TOURISME ET HOTELLERIE | 35 |
| CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE | 35 |
| 11.1. Statistiques sur les enfants en difficulté (2005) | 36 |
| 11.2. Statistiques sur les violences sexuelles et la situation des veufs et des mères célibataires | 36 |
| 11.3. Statistiques sur les handicapés (2005) | 36 |

| | |
|--|-----------|
| CHAPITRE XII. SANTE | 37 |
| 12.1. Données épidémiologiques | 37 |
| 12.2. Médecine préventive : Vaccination | 37 |
| 12.3. Infrastructures | 38 |
| 12.4. Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé | 40 |
| 12.5. Equipements en laboratoires | 40 |
| 12.6. Ressources humaines | 40 |
| 12.7. Contraintes | 40 |
| 12.8. Stratégies / actions à mener | 41 |
| 12.9. Partenaires et bailleurs de fonds | 41 |
| 12.10. Eau et assainissement | 42 |
| | |
| CHAPITRE XIII. EDUCATION | 43 |
| 13.1. Enseignement préscolaire | 43 |
| 13.2. Enseignement primaire | 44 |
| 13.3. Enseignement secondaire | 45 |
| 13.4. Ecoles techniques professionnelles | 45 |
| 13.5. Situation du personnel enseignement dans la commune par sexe | 45 |
| 13.6. Enseignement informel | 47 |
| 13.7. Principales contraintes, potentialités et perspectives | 48 |
| | |
| CHAPITRE XIV JUSTICE | 49 |
| 14.1 Infrastructures | 49 |
| 14.2. Equipements | 49 |
| 14.3. Performances du secteur | 50 |

| | |
|--|-----------|
| 14.4. Personnel | 50 |
| 14.5. Justice gracieuse | 50 |
| 14.6. Contraintes et perspectives | 51 |
| CHAPITRE XV. JEUNESSE ET SPORT | 52 |
| 15.1. Encadrement des jeunes | 52 |
| 15.2. Clubs et associations sportifs et culturels | 53 |
| 15.3. Infrastructures sportives | 54 |
| 15.4. Infrastructures culturelles | 54 |
| 15.5. Principales contraintes liées à la jeunesse, potentialités et perspectives | 54 |
| CHAPITRE XVI : COOPERATIVES ET ASSOCIATIONS D'AUTO DEVELOPPEMENT | 55 |
| 16.1. Coopératives | 55 |
| 16.2. Associations. | 55 |
| 16.3. Les principales contraintes, potentialités et perspectives | 56 |
| CHAPITRE XVII. HABITAT | 57 |
| 17.1. L'habitat rural | 58 |
| 17.2. L'habitat urbain | 59 |
| 17.3. Contraintes liées à la réhabilitation et à l'amélioration de l'habitat rural | 59 |
| CHAPITRE XVIII. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE | 60 |

LISTE DES ABREVIATIONS

| | |
|-----------|--|
| ASBL | : Association Sans But Lucratif |
| ABEC | : Association Burundaise des Exportateurs du Café |
| BTC | : Burundi Tobacco Company |
| BCB | : Banque de Crédit de Bujumbura |
| BANCOBU | : Banque Commerciale du Burundi |
| IBB | : Interbank Burundi |
| BNEC | : Bureau National pour l'Enseignement Catholique |
| CMD | : Cassava Mosaic Disease |
| CEPGL | : Communauté Economique des Pays de Grands Lacs |
| CEM | : Centre d'Enseignement des Métiers |
| COOPEC | : Coopérative d'Epargne et de Crédit |
| CERADER | : Centre de Recherche en Agriculture et Développement Rural |
| COMEBU | : Crédit de Relance Economique |
| CFA | : Centre de formation Artisanal |
| CPA | : Centre de Production Artisanal |
| CFPP | : Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel |
| CPPS | : Comité Provincial de la Promotion de la Santé: |
| CEPBU | : Communauté des Eglises de Pentecôte du Burundi |
| CDF | : Centre de Développement Familial |
| CNRSP | : Centre National pour la Réadaptation Socio - Professionnelle |
| CNAR | : Centre National d'Appareillage et de Rééducation |
| CNRS | : Commission Nationale de Réhabilitation des Sinistrés |
| DPAE | : Direction provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage |
| DGVA | : Direction Générale de la Vulgarisation |
| DAPA | : Département de l'aquaculture et de la pêche Artisanale |
| DGHER | : Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rural |
| DAF | : Directeur Administratif et Financier |
| FNUAP | : Fonds des Nations Unies pour la Population |
| FNG | : Fonds National de Garantie |
| FAO | : Food Agriculture Organisation |
| FACAGRO | : Faculté d'Agronomie de l'Université du Burundi |
| FENACOBUR | : Fédération Nationale des Coopecs du Burundi |
| FNS | : Fonds National pour les Sinistrés |

| | |
|---------|--|
| HCR | : Haut Commissariat des Réfugiés |
| ISTEEBU | : Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi |
| ISABU | : Institut des Sciences Agronomique du Burundi |

| | |
|----------|--|
| IRAZ | : Institut de recherche Agronomique et Zootechnie |
| INSS | : Institut National pour la Sécurité Sociale |
| IEC | : Information, Education et Formation |
| MRRDR | : Ministère de la Réinsertion et de la Réinstallation des Déplacés et des Rapatriés |
| MPDRN | : Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale |
| MASPF | : Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme |
| NPK | : Azote, Phosphore, Potassium |
| OPDE | : Œuvre Humanitaire pour la Protection de l'Enfance Déshéritée |
| OMS | : Organisation Mondiale de la Santé |
| OCIBU | : Office du Café du Burundi |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |
| OTB | : Office du Thé du Burundi |
| ONAPHA | : Office National Pharmaceutique |
| PNUD | : Programme des Nations-Unies pour le Développement |
| PPL | : Projet d'Appui à la Planification Locale et au Renforcement des Capacités des Communautés. |
| PDCLCP | : Projet de Développement Communautaire pour la Lutte Contre la Pauvreté |
| PEA | : Projet Eau et Assainissement |
| PRDMR | : Programme de Relance et de Développement du Monde Rural |
| PREBU | : Projet de Réhabilitation du Burundi |
| PEV | : Programme Elargi de Vaccination |
| PNSR | : Programme National de la Santé et de la Reproduction |
| RDC | : République Démocratique du Congo |
| RCE | : Régie Communale de l'Eau |
| REGIDESO | : Régie des eaux |
| RCE | : Régie Communale des eaux |
| SPRHP | : Services de Planification des Ressources Humaines et de Population |
| SIDA | : Syndrome Immuno Déficience Acquise |
| SOGESTAL | : Société de Gestion des Stations de Lavage |
| SODECO | : Société de Dépulpage et de Conditionnement du Café |
| SNA | : Service National d'Alphabétisation |
| TPO | : Transcultural Psychosocial Organisation |
| USAID | : United States of America for International Development |
| UNOPS | : United Nations Office for Project Service |
| UNICEF | : United Nations Infant and Children Fund |
| UCODE | : Union Coopérative de Développement |
| VIH | : Virus d'Immuno Déficience Humaine |

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune.

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune.

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Bugabira.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. Situation géographique

La commune Bugabira est délimitée :

- au Nord par le Rwanda
- au Sud- Ouest par la commune Ntega
- au Sud-Est par la commune Kirundo
- à l'Est par le Rwanda
- à l'Ouest par la République du Rwanda

1.2. Découpage administratif

Cette commune est subdivisée en 3 zones et 11 collines.

Les zones sont : Kigoma, Kigina, Kiyanza et le quartier Ruhehe.

Les collines sont : Gaturanda, Gitwe, Kigina, Kigoma, Kiri, Kiyonza, Nyabikenke, Nyakarama, Nyamabuye, Rubuga et Rugasa.

1.3. Données géographiques

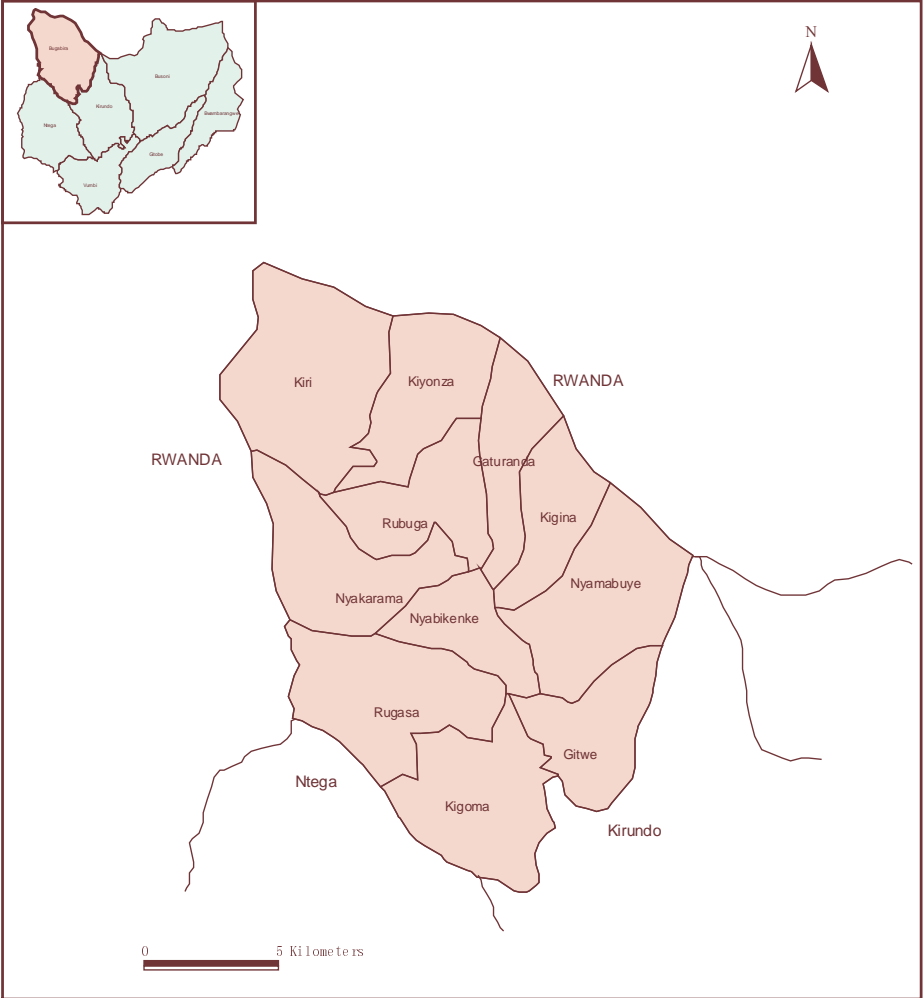
Les dimensions spatiales de la commune de Bugabira sont les suivantes :

- Commune Bugabira : 235,32 km²
- Province Kirundo : 1703,34
- Burundi : 27.834
- % commune Bugabira / province : 13,815
- % commune Bugabira / pays : 0,845

La commune Bugabira s'étend sur la région naturelle du Bugesera qui est géographiquement et climatiquement caractérisée par :

- Une altitude comprise entre 1300 et 1500 m dans la partie orientale.
- Le climat extériorise deux saisons; la saison des pluies débutant généralement vers le mois de septembre et se terminant le mois de mai. La saison sèche qui s'étale entre les mois de Juin et septembre. Entre les deux saisons s'intercalent une petite période de saison sèche qui dure é mois entre novembre et décembre.
- Une température moyenne annuelle de plus ou moins 21°C
- Une pluviosité moyenne annuelle comprise entre 1000 et 1100 mm.
- Une savante arborée.

Carte de découpage administrative de la commune Bugabira



CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE

Les principales caractéristiques de la population de la commune Bugabira sont reprises dans les tableaux ci-après.

2.1. Population

- Population totale de la commune Bugabira : 74 248 hab.
- Population totale de la province Kirundo : 598 180 hab.
- Population totale du Pays : 7 610 584 hab.
- % Bugabira par rapport à la province : 12.4 %
- % Bugabira par rapport au pays : 0.9 %

2.2. Densité moyenne

- Commune Bugabira : 315 hab / km²
- Province Kirundo : 351 hab / km²
- Burundi : 273 hab. / km²

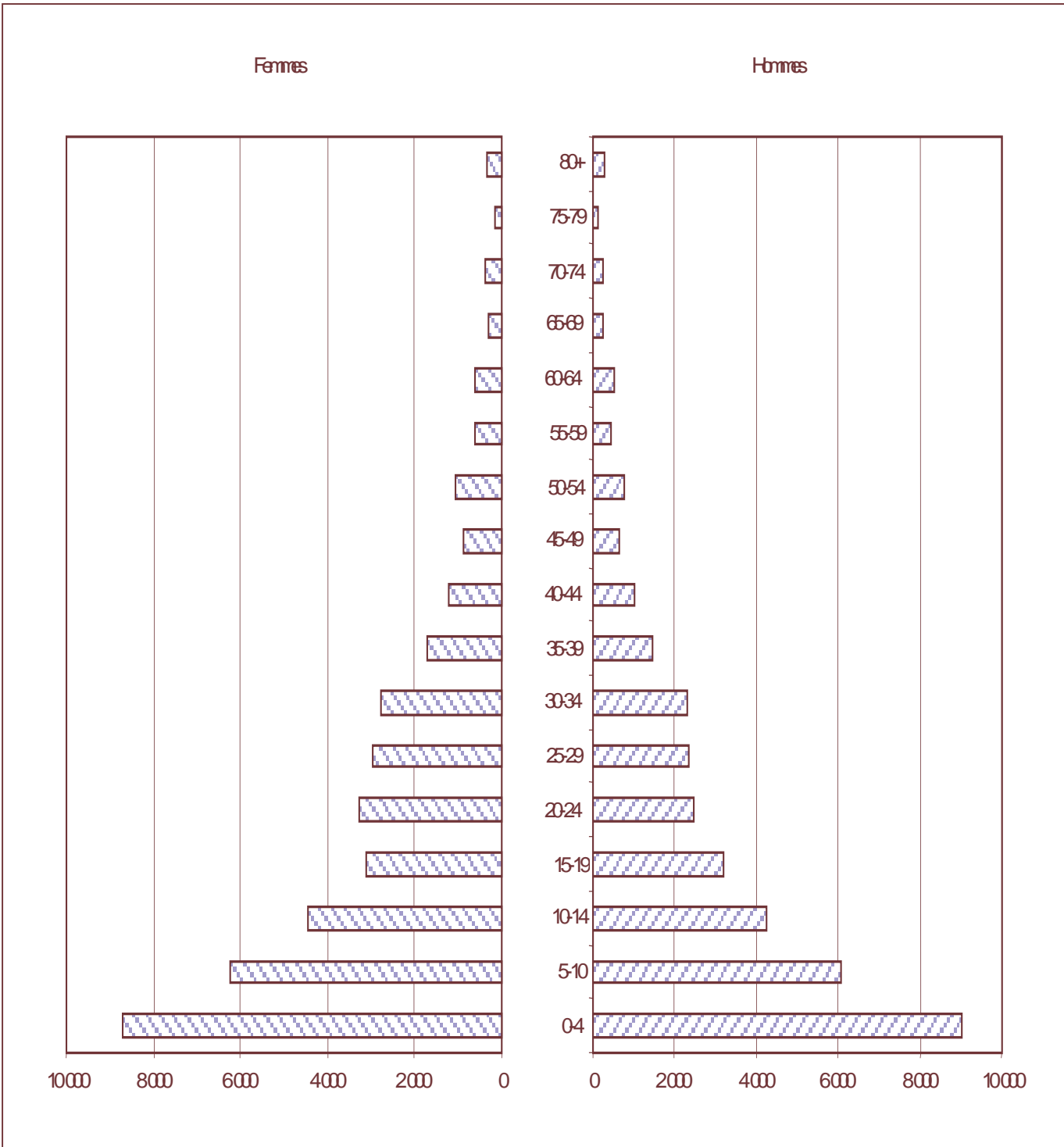
2.3. Population par tranche d'âge

| Groupes d'âges | Sexe | | |
|----------------|---------------|---------------|---------------|
| | Hommes | Femmes | Total |
| 0-4 | 9.045 | 8.712 | 17.757 |
| 5-9 | 6.086 | 6.217 | 12.303 |
| 10-14 | 4.256 | 4.459 | 8.715 |
| 15-19 | 3.216 | 3.134 | 6.352 |
| 20-24 | 2.489 | 3.261 | 5.749 |
| | | | 50.876 |
| 25-29 | 2.351 | 2.959 | 5.312 |
| 30-34 | 2.319 | 2.757 | 5.076 |
| 35-39 | 1.444 | 1.711 | 3.154 |
| 40-44 | 996 | 1.235 | 2.231 |
| 45-49 | 628 | 893 | 1.521 |
| 50-54 | 770 | 1.075 | 1.845 |
| 55-59 | 441 | 592 | 1.034 |
| 60-64 | 515 | 592 | 1.107 |
| 65-69 | 244 | 293 | 537 |
| 70-74 | 249 | 387 | 635 |
| 75-79 | 132 | 161 | 293 |
| 80+ | 271 | 360 | 631 |
| Total | 35.448 | 38.800 | 74.248 |

Source : Département de la population, Mininter

La population de la commune Bugabira est très jeune. La pyramide des âges présente une base très large signifiant que le poids démographique des plus jeunes est très important . En effet, la tranche des moins de 25 ans représente près de 68.5 % de la population.

Pyramide des âges de la population de la Commune Bugabira en 2005



2.4. Population active et population à charge

| Communes | Population active (15-64 ans) | | | Population à charge (<15 ans 65 ans et plus) | | | Rapport de dépendance | | % de la population active | |
|----------------|-------------------------------|---------|----------------|--|---------|----------------|-----------------------|------|---------------------------|---|
| | H | F | T | H | F | T | H | F | H | F |
| Bugabira | 15169 | 18209 | 33 378 | 20283 | 20589 | 40 872 | 1.33 | 1.13 | 0.45 | |
| Busoni | 25 570 | 29 389 | 54 959 | 33 354 | 33 319 | 66 673 | | | | |
| Bwambara | 12 948 | 14 651 | 27 599 | 15 922 | 16 759 | 32 681 | | | | |
| Gitobe | 13 842 | 15 800 | 29 642 | 16 356 | 16 780 | 33 136 | | | | |
| Kirundo | 20 551 | 23790 | 44 341 | 23 951 | 24 872 | 48 823 | | | | |
| Ntega | 20 641 | 24 188 | 44 829 | 25 278 | 26 434 | 51 712 | | | | |
| Vumbi | 20 147 | 22 906 | 43 053 | 21 902 | 23 463 | 45 365 | | | | |
| Total province | 128 868 | 148 933 | 278 946 | 157 046 | 162 216 | 319 271 | | | | |

Source : Département de la population, Mininter

La population à charge est légèrement supérieure à la population active dans la commune Bugabira (40872 sur 33378, soit un rapport de dépendance de 1,33).

Avec le pourcentage moyen de la population active de la commune se situant à 45 %, il apparaît que chaque personne active de Bugabira se situant entre 15 et 64 ans doit prendre en charge 1.33 personne non active, soit un plus jeune de moins de 15 ans, soit un plus âgé de plus de 64 ans.

Ce taux de dépendance est en réalité plus élevé si on considère que la plupart des élèves et étudiants de 15 à 25 ans peuvent être également classés dans la catégorie des personnes inactives.

Ce taux de dépendance est sans doute plus élevé si on considère le taux de scolarisation au secondaire.

2.5. Evolution de la population de la commune de Bugabira

| Années | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|-----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Communes | | | | | | | | |
| Bugabira | 70040 | 72113 | 74248 | 76445 | 78708 | 81038 | 84437 | 85906 |
| Busoni | 114733 | 118129 | 121626 | 125226 | 128933 | 132749 | 136678 | 140724 |
| Bwambara | 56862 | 58545 | 60278 | 62062 | 63899 | 65791 | 67738 | 69743 |
| Gitobe | 59216 | 60969 | 62773 | 64632 | 66545 | 68514 | 70542 | 72630 |
| Kirundo | 87991 | 50596 | 93277 | 96038 | 98881 | 101808 | 104821 | 107924 |
| Ntega | 92012 | 94736 | 97540 | 100427 | 103400 | 106460 | 109611 | 112856 |
| Vumbi | 83426 | 85895 | 88438 | 91056 | 93571 | 96526 | 99383 | 102325 |
| Total province | 564280 | 580983 | 598180 | 615886 | 634116 | 652886 | 672211 | 692109 |

Source : Département de la population, Mininter

La population de la commune Bugabira était d'environ 70040 habitants en 2003. Pour les 7 prochaines années de 2004 à 2010, cette population atteindra 85906 habitants, soit une croissance de 22.6 %.

Cette croissance extrêmement rapide pose un problème économique et social. Pour le maintien de la sécurité alimentaire, il faudrait en effet que la production agricole croisse à raison d'un taux de croissance d'au moins de 2,6 % par an. Garder le même niveau de vie supposerait également que la croissance économique soit au moins égale au taux de croissance de la population.

La rapide croissance démographique pose à Bugabira un grave problème d'autant plus que la population atteint une densité considérable. Le développement est rarement compatible avec une telle situation qui entraîne de lourds investissements et rend difficile l'exécution de programmes tels que la scolarisation ou la santé pour tous.

CHAPITRE III. AGRICULTURE

La commune de Bugabira est l'une des plus affectées par la crise alimentaire de ces derniers temps.

Elle se situe dans la région naturelle du Bugesera qui fait actuellement face à des périodes cycliques de sécheresse. Cette situation a lourdement pesé sur la production agricole de la commune qui a beaucoup chuté ces dernières années (production du manioc, patate douce, haricot).

L'agriculture occupe plus de 95% de la population qui s'adonne principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et à une moindre mesure aux cultures maraîchères et fruitières.

3.1. Système de production

Le système de production est traditionnel et présente les mêmes caractéristiques que celles rencontrées dans toutes les autres communes et provinces du pays. Il repose sur une multitude d'exploitations familiales de faible superficie alors même que la commune dispose encore de vastes étendues de terre. L'extension des superficies est limitée par le manque d'intrants agricoles aussi bien les semences que les fertilisants.

Les paysans utilisent un outillage rudimentaire et une main d'œuvre familiale essentiellement féminine. Les femmes labourent, sèment, sarclent, moissonnent et transportent les récoltes...

La production vivrière est avant tout destinée à l'autoconsommation et le petit surplus au marché.

Les engrais chimiques et les produits phytosanitaires sont d'usage rare si pas inexistant. Ainsi, les rendements sont-ils faibles non seulement à cause des facteurs ci-haut cités, mais également à cause des techniques culturales rudimentaires, de l'insuffisance d'intrants, de la dégénérescence de semences, ...

Le mode de culture prédominant est l'association des cultures.

La commune connaît trois saisons à savoir : saison A de septembre à février, saison B de février à juillet et saison C de Juin à octobre.

Certaines cultures telles que le bananier, le manioc, le caféier sont cultivées au cours de toute l'année.

Le régime foncier pratiqué dans la commune est de type coutumier reconnaissant les droits de propriété et d'exercice aux familles au sein desquelles les individus ont des droits et des devoirs. La famille se partage l'espace et les ménages l'exploitent.

Le mode de faire-valoir direct est le plus usité que le fermage et le métayage.

La malnutrition sévit dans la commune Bugabira à cause de la sécheresse, de la pauvreté et des habitudes alimentaires de la majorité de sa population. L'alimentation de base est composée principalement d'aliments à prédominance glucidique ; notamment les féculents dont, en ordre d'importance : la banane, le manioc et la patate douce.

Les deux premiers féculents se consomment de façon permanente toute l'année.

Le seul aliment de prédominance protidique consommé quotidiennement est le haricot.

Par manque d'huile, les lipides font défaut dans la consommation alimentaire journalière.

3.2. Production comparative des cultures dans la commune et production totale de la commune par rapport à la production de la province

| Culture année | Banane | haricot | maïs | manioc | Patate douce | Pomme de terre | Riz | arachide | sorgho | colocase | Production totale |
|--|---------------|--------------|-------------|--------------|--------------|----------------|-------------|------------|--------------|-------------|-------------------|
| 2001 | 34650 | 1540 | 5 | 4200 | 6750 | 25 | - | 36 | 5283 | - | |
| 2002 | 27947 | 1274 | 23 | 2739 | 3738 | 0 | - | - | 9461 | 125 | |
| 2003 | 58080 | 4560 | 83 | 263 | 1229 | 45 | - | - | 4572 | - | |
| 2004 | 65200 | 4290 | 74 | 19 | 669 | 57 | - | 12 | 3810 | 200 | |
| 2005 | 62625 | 4320 | 67 | | 1167 | 36 | - | 0 | 5812 | 0 | |
| Production moyenne de la culture dans la commune | 49700 | 3196 | 50 | 1805 | 2710 | 40 | 0 | 24 | 4731 | 163 | 62413 |
| Proportion de la production de chaque culture dans la commune (%) | 81 | 5 | 0 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 9 | 0 | 100 |
| Classement des cultures dans la commune | 1 | 3 | 6 | 3 | 4 | 7 | 9 | 8 | 2 | 5 | |
| Production totale de chaque culture dans la province | 482751 | 25088 | 2850 | 28599 | 58166 | 1065 | 3656 | 597 | 17229 | 9997 | 629998 |
| Proportion de la production communale par rapport à la production provinciale par culture en % | 9,7 | 11,5 | 1,7 | 5,0 | 2,3 | 3,3 | 0,0 | 4,0 | 27,5 | 1,6 | 9,1 |
| Classement de la commune dans la province | 3 | 4 | 7 | 4 | 6 | 7 | 7 | 6 | 2 | 7 | 4 |

Source : Rapports 2001 à 2005, DPAE Kirundo

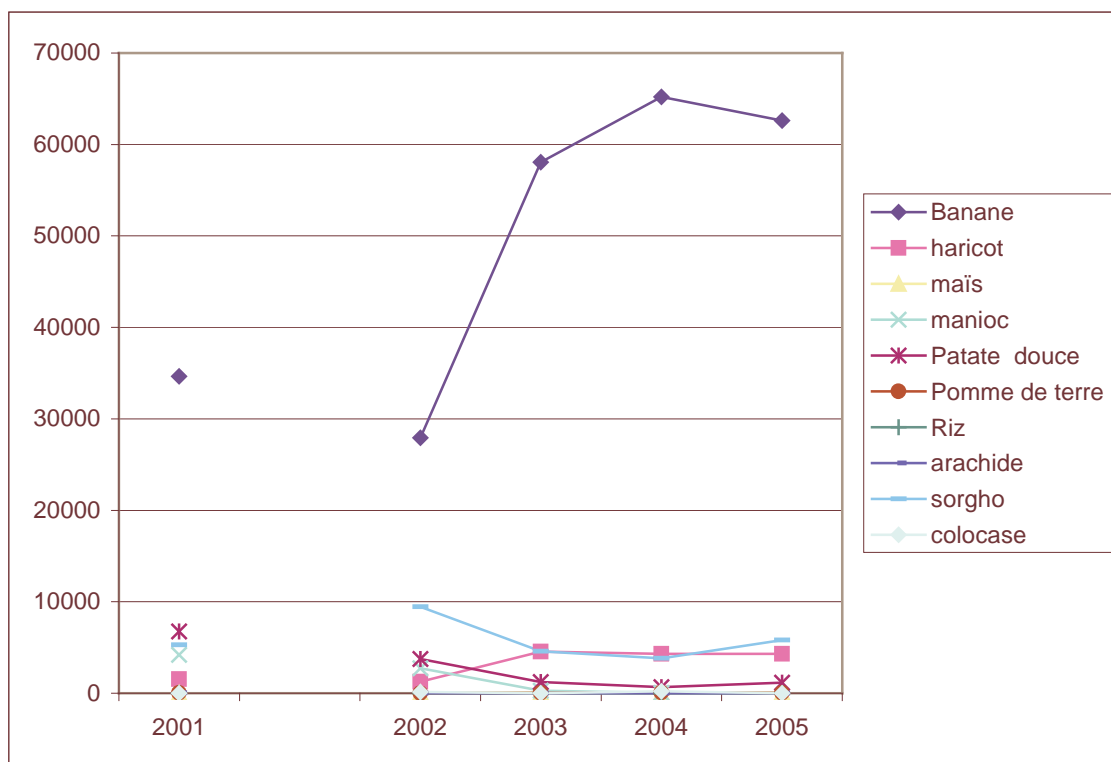
Concernant l'importance des cultures dans la commune, la banane occupe la première place avec 81% de la production totale des cultures, suivi par le sorgho (9%) et le haricot (5%).

Entre 2001 et 2005, toutes les cultures ont connu des augmentations de la production à l'exception du manioc dont la production tend vers quelques dizaines de tonnes suite à la mosaïque.

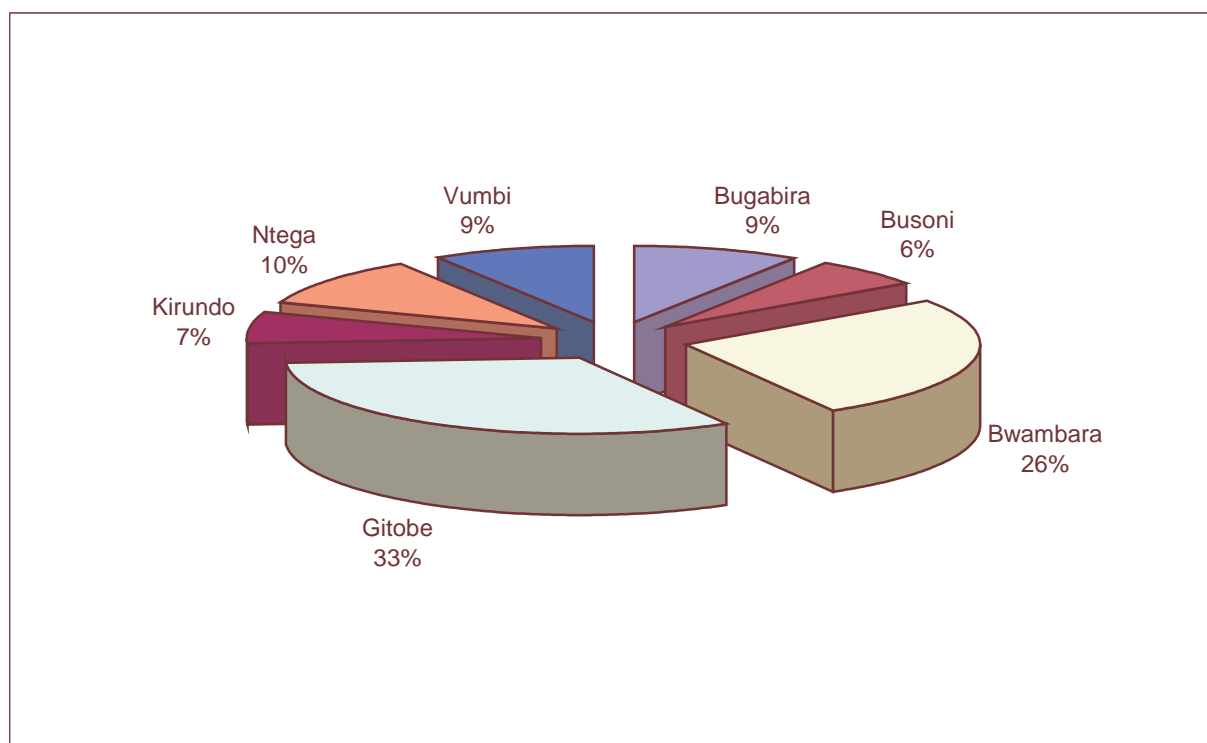
Par rapport à la production totale de la province, la commune Bugabira produit 9.1 % et occupe la 4^{ème} place au niveau provincial. Les premières communes les plus productrices étant dans l'ordre Gitobe, Bwambarangwe, Ntega et Vumbi.

Cependant la commune Bugabira produit 27.5 % de la production totale provinciale du sorgho et 11.5 % de la production du haricot.

Evolution des productions vivrières entre 2001 et 2005

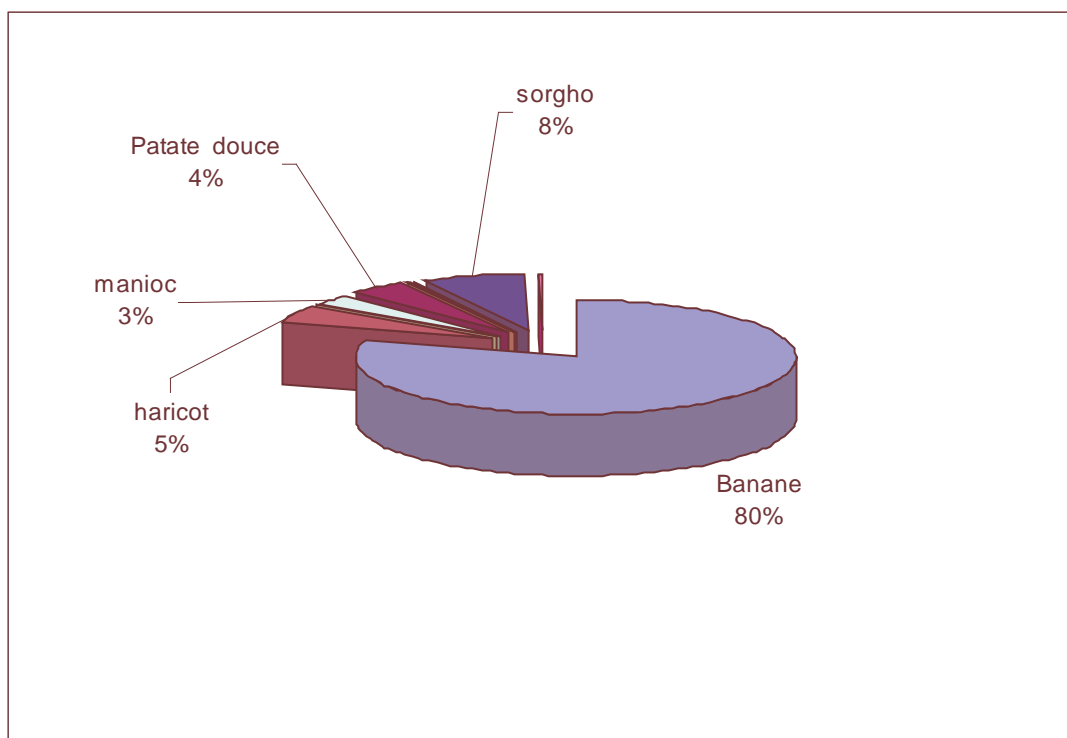


Production communale par rapport à la production provinciale

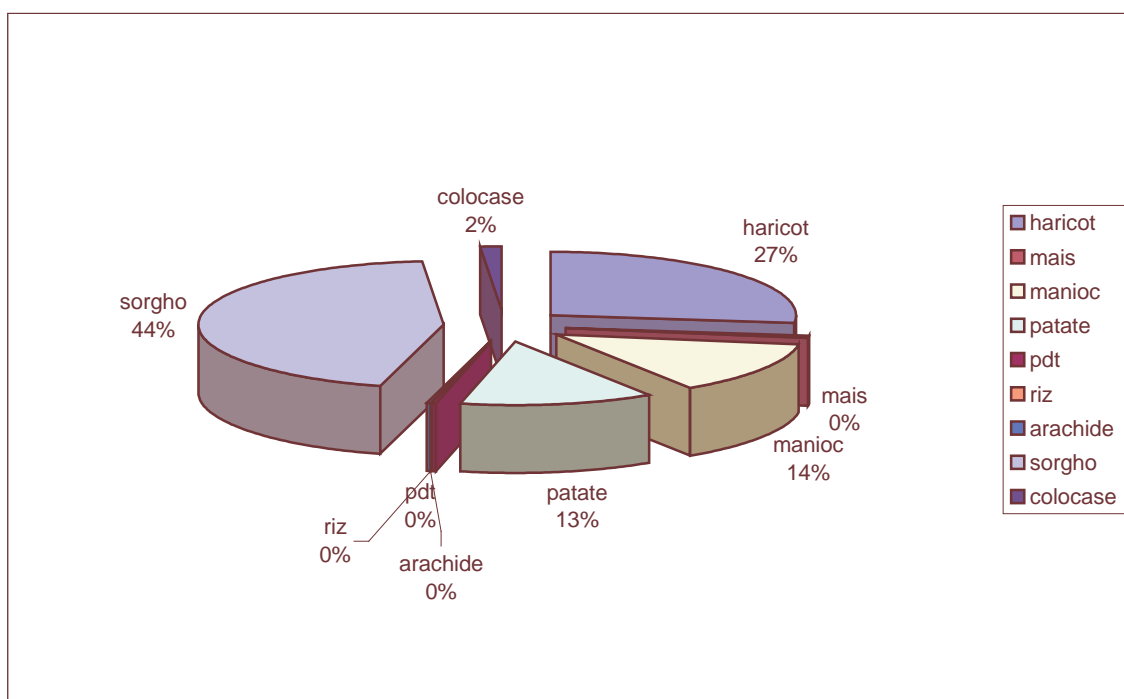


Part de la production de chaque culture dans la commune

N.B. Sont prises en compte les seules cultures qui dépassent les 1% de la production communale.



Part de la production de chaque culture dans la commune (moins la banane)



3.3. Cultures industrielles

Dans la province Kirundo culture industrielle recensée dans la commune Gitobe est le café.

La production est encadrée par la SOGESTAL Kirundo-Muyinga qui n' a pas pu nous donner des informations par commune.

La superficie emblavée dans la province de Kirundo est de 4987 ha en 2005 soit 7 % de la superficie emblavée au niveau national.

La taille moyenne d'une exploitation familiale de caféiers est de 0,075 ha soit 200 pieds de caféiers par ménage (en tenant compte du fait que 2.666 pieds de caféiers occupent 1 ha).

Les caféiers sont plantés exclusivement en monoculture.

Nous distinguons 3 types de produits café : cerise, café parche (5 kg de cerise donnent \pm 78 g de café marchand) et c'est sous cette forme que le café burundais est exporté à l'étranger.

La production du café a connu une chute drastique dans la commune entre 2003, 2004 et 2005. les statistiques provinciales montrent que la zone Kirundo-Muyinga a représenté 14.2%, 16.8 % et 0.016 % de la production totale des cerises respectivement en 2003, 2004, 2005.

3.4. Facteurs de production

Le développement du secteur agricole passe obligatoirement par l'utilisation rationnelle des facteurs de production.

Ces facteurs sont nombreux et variés. Certains contribuent directement à la production (terre, main d'œuvre agricole, intrants, ...) tandis que d'autres lui viennent en appui (recherche, vulgarisation, financements...).

Disponibilité des terres sur les collines et dans les marais

La densité moyenne de la commune est de 315 habitants au Km². Elle se situe dans la moyenne au niveau de la province.

Les marais non encore aménagés constituent un potentiel pouvant dégager des surfaces importantes pour l'agriculture.

En 2005, les superficies des marais dans la commune Bugabira se présentent comme suit :

- Superficie totale des marais de la commune : 4836 ha
- Superficie totale provinciale : 23858 Ha
- Superficie aménagée de la commune : 0
- % occupée : 20 .26%

Les superficies aménageables sont mal connues du fait qu'il n'y a pas eu d'études y relatives. Conséquemment, les données relatives aux superficies totales disponibles à aménager ne sont pas disponibles.

L'exploitation des marais est une conséquence directe de la pression démographique sur les terres cultivables. Il n'y a pas longtemps, les marais, essentiellement inondés et occupés par le *papyrus*, étaient inaccessibles. Ils constituent une réserve d'eau importante qui tamponnait les effets de la saison sèche.

Actuellement, les marais sont drainés pendant la saison sèche et les lacs reculent.

Le phénomène est d'autant plus irréversible que des familles entières vivent de l'exploitation de ces marais qui, une fois asséchés, sont cultivés même pendant la saison des pluies. Ceci ne va pas sans susciter des polémiques entre encadreurs agricoles et environnementalistes.

En effet, tout le monde s'accorde sur le fait que l'exploitation anarchique des marais a joué un rôle important dans l'apparition et de la recrudescence de la malaria comme de la désertification qui s'affirme depuis quelques temps. Les saisons sèches sont plus rudes qu'avant du fait de la diminution très sensible du niveau de réserve d'eau jadis assuré par l'écosystème marais.

Intrants agricoles

En ce qui concerne la disponibilisation des semences, la commune a reçu pour l'année 2005, 75 kg de maïs, 103 kg de sorgho, 49 000 plants d'avocatiers.

La commune de Bugabira ne dispose pas de centre semencier.

3.5. Ecoulement des productions

L'écoulement des productions et l'approvisionnement en produits de première nécessité se réalise à travers cinq marchés suivants :

Tableau n°3.12 : Localisation des marchés communaux et calendrier

| Communes | Localité | Jours des marchés |
|----------|----------|------------------------------|
| Bugabira | Ruhehe | Mercredi, Vendredi, Dimanche |
| | Kiri | vendredi et dimanche |
| | Rubuga | Jeudi |
| | Kigoma | Lundi, Jeudi |
| | Rugasa | Mardi, Vendredi |

Source : DPAE Kirundo

On observe au cours de ces dernières années une forte régression des volumes des produits agricoles commercialisés.

La commercialisation des produits agricoles, dernier maillon très déterminant du processus de la production agricole et d'élevage, constitue la principale source de revenu pour la population de la commune.

Les prix sont libéralisés ; il n'y a ni fixation ni contrôle des prix. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle sur les cinq marchés. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transaction se règle par la loi de l'offre et de la demande.

La grande partie de la production vivrière, des légumes et des fruits est commercialisée de façon informelle. Elle s'effectue d'abord au niveau des collines où les opérateurs économiques achètent directement auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires ruraux. A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable des produits est acheminée au niveau des centres de ramassage saisonniers.

La commercialisation des produits agro-industriels, notamment le café et le tabac, fait l'objet des réglementations spéciales contrôlées par l'OCIBU et la BTC.

3.6. Personnel d'encadrement

A l'image des autres communes, la commune de Bugabira dispose d'un personnel technique affecté en permanence à la commune.

Il s'agit de :

- a. au niveau de chaque commune
 - 1 Agronome Communal, Technicien Agronome A2 ;
 - 1 Vétérinaire Communal, Technicien Vétérinaire A2 ;
 - 1 Forestier Communal, Technicien Forestier A3 ;
 - 1 Technicien de Génie Rural A2

- b. au niveau de zone
 - 1 Assistant Agricole A3
 - 13 moniteurs agricoles nouvellement recrutés

En plus de ces techniciens , les cadres provinciaux font régulièrement des tournées pour le suivi des activités de la DPAAE.

3.7. Contraintes

- a) *cultures vivrières*
 - irrégularité des pluies et chute dramatique des productions allant jusqu'à causer des famines sévères
 - faible disponibilité des intrants (semences et engrais)
 - pas de réponses adéquates aux contraintes rencontrées du fait de la faiblesse de l'encadrement (manque de moyens, démotivation du personnel, préoccupations sécuritaires primant sur les autres)
 - pas de réponses adéquates de la recherche sur
 - o menaces de disparition du manioc suite à la mosaïque
 - o menaces sur les colocases et sur le bananier

b) cultures industrielles

- l'anthracnose du caféier est une des causes majeures de la chute de la production du café
- les prix aux producteurs sont trop faibles provoquant des tentatives d'arrachage ou d'abandon des vergers et la fuite de la production vers le Rwanda
- conjoncture internationale des prix défavorable
- l'insécurité des dernières années a forcé les populations aux déplacements hors de leurs foyers et la détérioration de la qualité d'entretien de vergers

3.8. Potentialités / atouts en matière agricole

- gamme variée de spéculations agricoles (riz, sorgho, haricot, tournesols, ...)
- une demande toujours croissante en produits agricoles
- main d'œuvre abondante et laborieuse
- retour de la paix avec possibilité de retour des financements

3.9. Actions à mener

- varier les spéculations en orientant la recherche vers des cultures oléagineuses
- implanter un centre de multiplication de semences dans la commune
- organiser les agriculteurs en coopératives autour des productions facilement commercialisables comme le haricot, le sorgho et la farine de manioc.

CHAPITRE IV. ELEVAGE

4.1. Systèmes d'élevage

Dans la commune Bugabira, le système extensif est le principal mode de production animale, mais des systèmes semi-intensifs commencent à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

Les difficultés de gardiennage des animaux suite à la scolarisation du plus grand nombre d'enfants pousse aussi les familles rurales à l'intensification de l'élevage.

Le cheptel bovin de la commune est constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal et rarement avec Montbéliard et la Frisonne.

L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.

Le système semi-intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONGs qui appuient dans le repeuplement du cheptel évolue lentement . En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo-zootechnique avec plus d'utilisation de fumier et de résidus de récolte.

Certains agents de l' Etat et des collectivités locales ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi-intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Les petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel, même si un début d'intégration commence à s'observer surtout pour les caprins distribués dans le cadre des projets.

Les systèmes d'élevage porcin se répartissent en trois : l'élevage traditionnel, l'élevage semi-intensif et l'élevage intensif. On rencontre dans la commune des porcs sous étable en permanence comme on en rencontre sur les routes ou dans les pâturages.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

La guerre qui a éclaté en octobre 1993 a fortement touché le sous-secteur élevage, car dès le début de la crise, le bétail et les infrastructures d'élevage ont été et sont restés les cibles privilégiés des rebelles et d'autres bandits qui ont profité de l'insécurité.

4.2. Evolution des espèces de 2001 à 2005

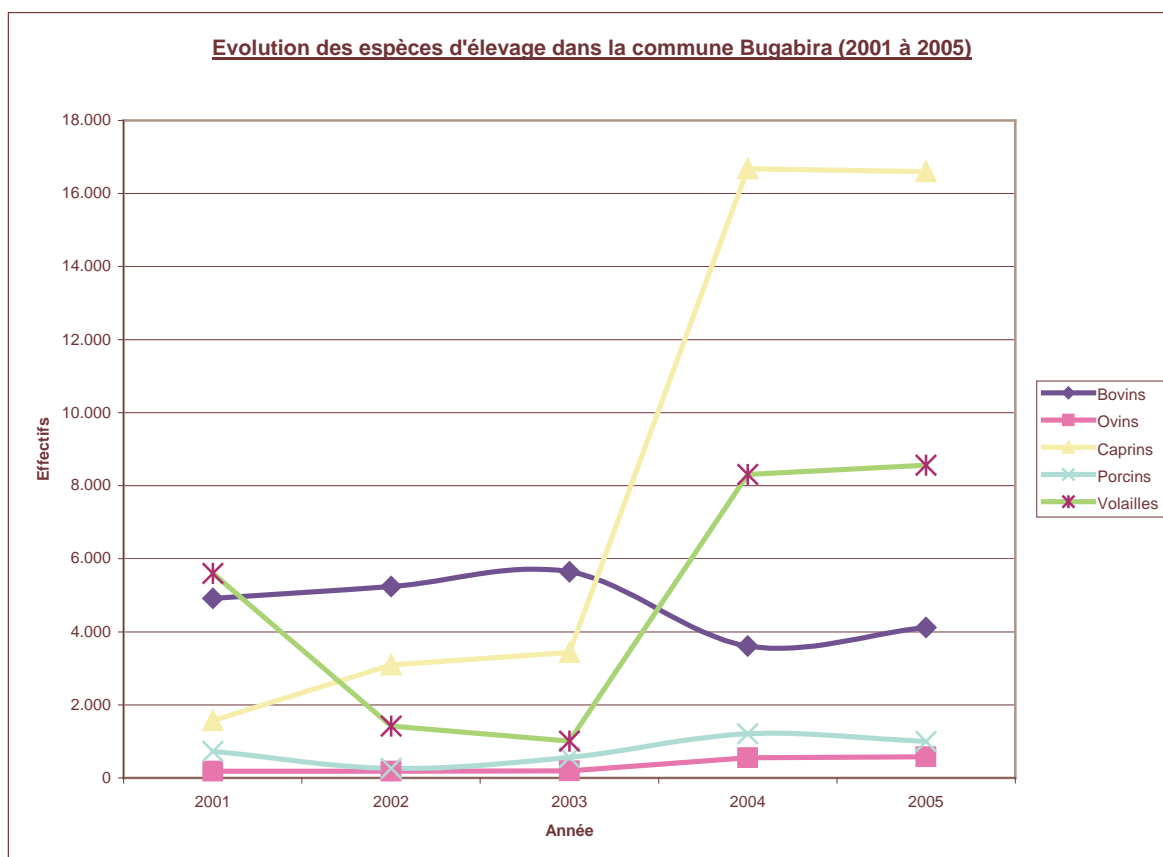
| Année | Bovins | | Ovins | caprins | porcins | volailles |
|---------------------|--------|---------------|------------|-------------|------------|---------------|
| | A | L | | | | |
| 2001 | | 4915 | 180 | 1566 | 723 | 5604 |
| 2002 | | 5242 | 180 | 3097 | 266 | 1420 |
| 2003 | | 5643 | 193 | 3432 | 560 | 1005 |
| 2004 | 61 | 3553 | 556 | 16678 | 1207 | 8307 |
| 2005 | 66 | 4053 | 580 | 16600 | 1002 | 8560 |
| Augmentation | | - 862 | 400 | 1503 | 729 | - 2956 |
| % | | - 17.5 | 222 | 960 | 100 | - 156 |

Source : Service de l' Elevage , Rapports 2001 à 2005, DPAE Kirundo.

L'élevage bovin a régressé de 1997 à 2005 de 17 %. Ce sont les effets de la crise qui font que les agri-éleveurs prennent du temps pour s'engager dans une spéculation qui a été fortement frappée par les pillages. Le repeuplement est d'autant plus difficile que les populations sont devenues trop pauvres suite aux effets combinés de la guerre et de la sécheresse.

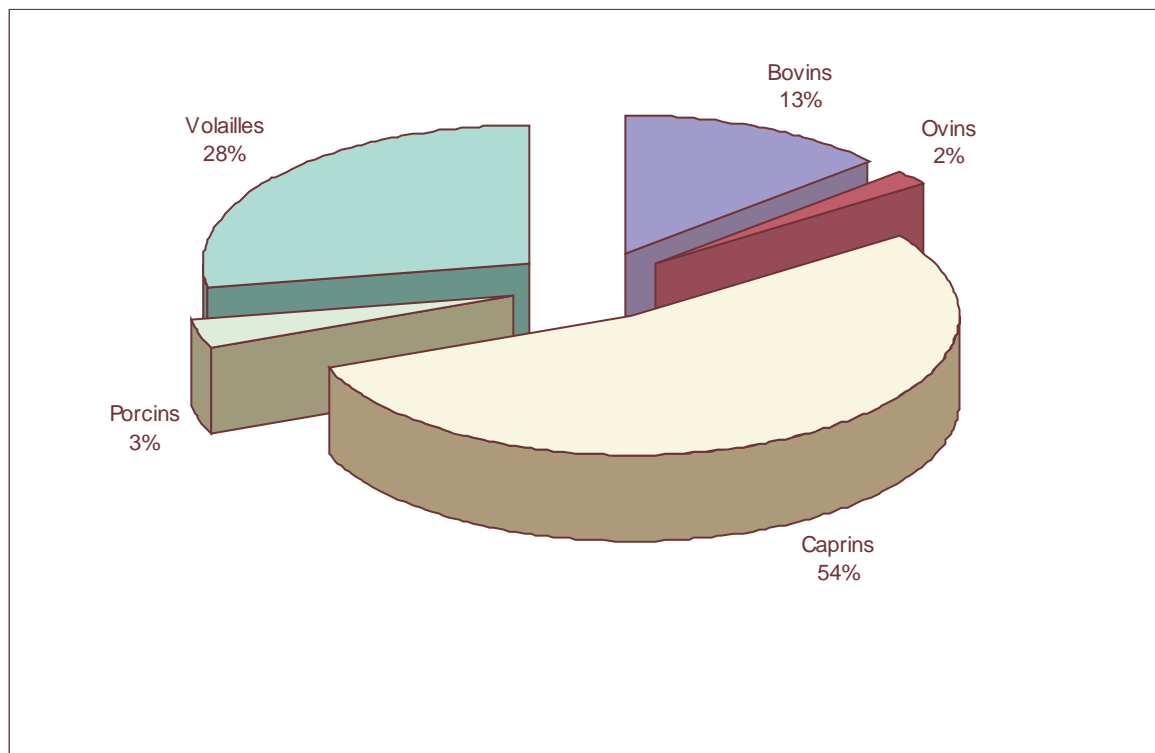
L'élevage ovin, caprin et porcin, après une période de chute continue des effectifs (avant 1997 à 2003) connaît actuellement une augmentation très sensible allant de 100 % pour les porcins à plus de 200 % pour les ovins et près de 1000 % pour les caprins. Ceci est une conséquence immédiate des facteurs combinés de l'amélioration de la sécurité, du taux important de fécondité de ces espèces, de la facilité de reconstitution par des ménages pauvres étant donné le coût relativement accessible de ces animaux ainsi que les efforts des projets et ONGs à travers leurs programmes de repeuplement du cheptel.

La commune Bugabira détient les 21 % des effectifs bovins de la province et se place au 2^{ème} rang provincial.



4.3. Situation comparée de la commune Bugabira avec les autres communes de la province de Kirundo par rapport aux effectifs des différentes espèces élevées

4.3.1. Effectifs comparés entre espèce d'élevage dans la commune



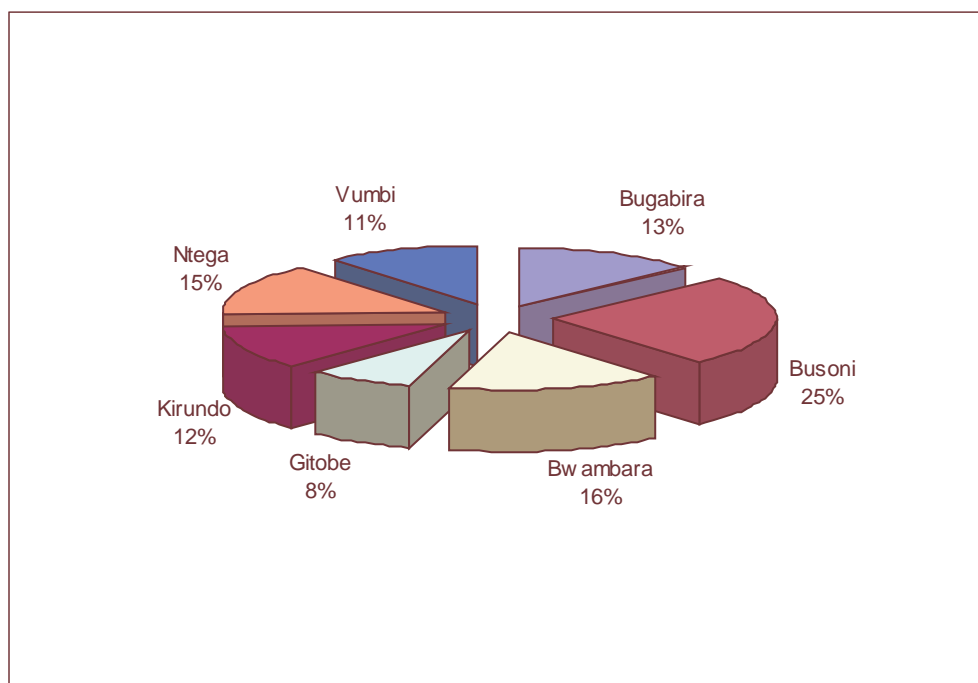
Dans la commune Bugabira, les gros effectifs recensés concernent l'élevage des caprins (54%), l'élevage des volailles (28%), l'élevage des bovins (13%), tandis que l'élevage ovin et porcin ne représentent que 5% du total.

4.3.2. Effectifs des animaux : comparaison entre les communes (année 2005)

| Commune | Bovins | Ovins | Caprins | Porcins | Volailles | Total | Proportion | Classement |
|--------------|-------------|-------------|--------------|------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
| Bugabira | 4053 | 580 | 16600 | 1002 | 8560 | 30795 | 13.3 | 4ème |
| Busoni | 4172 | 1213 | 28300 | 1360 | 23700 | 58745 | 25.3 | 1ère |
| Bwambara | 1160 | 643 | 21455 | 728 | 12712 | 36698 | 15.8 | 2ème |
| Gitobe | 1569 | 833 | 8420 | 810 | 6219 | 17851 | 7.7 | 7ème |
| Kirundo | 3499 | 398 | 10912 | 2100 | 11296 | 28205 | 12.2 | 5ème |
| Ntega | 2476 | 1352 | 19400 | 415 | 10050 | 33693 | 14.5 | 3ème |
| Vumbi | 2168 | 520 | 16150 | 810 | 6232 | 25880 | 11.2 | 6ème |
| Total | 19097 | 5539 | 121237 | 7225 | 78769 | 231867 | 100 | |

Source : Service de l' Elevage, Rapport Annuel 2005, DPAAE Kirundo.

Comme le matérialise le dôme suivant, C'est dans la commune Busoni (25%) que sont recensés les plus gros effectifs, suivi par Bwambarangwe (16%) et Bugabira (13%).



4.3.3. Proportion des animaux élevés par commune et par espèce

| | Bovins | Ovins | Caprins | Porcins | Volailles |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Bugabira | 21,2 | 10,5 | 13,7 | 13,9 | 10,9 |
| Busoni | 21,8 | 21,9 | 23,3 | 18,8 | 30,1 |
| Bwambara | 6,1 | 11,6 | 17,7 | 10,1 | 16,1 |
| Gitobe | 8,2 | 15,0 | 6,9 | 11,2 | 7,9 |
| Kirundo | 18,3 | 7,2 | 9,0 | 29,1 | 14,3 |
| Ntega | 13,0 | 24,4 | 16,0 | 5,7 | 12,8 |
| Vumbi | 11,4 | 9,4 | 13,3 | 11,2 | 7,9 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Service de l' Elevage , Rapport Annuel 2005, DPAE Kirundo.

On remarquera que la commune dispose de 21 % des effectifs bovins (2^{ème} place au niveau provincial), de 10.5 % des effectifs des ovins (5^{ème} place), de 13.7 % des caprins (4^{ème} place), 13.9 % des porcins (3^{ème} place) et enfin 10.9 % des effectifs des volailles (soit 5^{ème} place). En tout la commune se situe à la 4^{ème} place avec 13 % des effectifs totaux des animaux élevés dans la province.

4.4. Approvisionnement en géniteurs

L'approvisionnement en géniteurs se fait par des projets et ONGs qui exigent aux bénéficiaires de mettre en place les conditions d'amélioration de l'élevage passant une pratique de la stabulation. Ainsi dans la commune Bugabira, on dénombre actuellement 12 fermettes comptant 12 bovins et 149 caprins en stabulation permanente.

4.5. Situation des infrastructures d'élevage

| Types d'infrastructures | Nombre | Localité | Etat | Disponibilité des services et produits |
|--------------------------------|---------------|-----------------|-------------|---|
| Centre de santé vétérinaire | 1 | Ruhehe | Bon | Régulière |
| Dipping tank | 1 | Nyabikanka | Mauvais | irrégulière |
| Couloirs d'aspersion | 2 | Gaturanda | Mauvais | irrégulière |
| | | Ruhehe | Mauvais | irrégulière |
| Pharmacies vétérinaires | 1 | Ruhehe | Bon | irrégulière |

Source : Service de l' Elevage , Rapport Annuel 2005, DPAAE Kirundo.

Avant la crise, la commune comptait 1 centre de santé vétérinaire, 1 dipping tank, 2 couloirs d'aspersions et 1 pharmacie vétérinaire.

En dehors du centre de santé de Ruhehe qui est encore fonctionnel, toutes les autres infrastructures zoo sanitaires existent mais sont en très mauvais état. L'irrégularité dans l'approvisionnement en produits les a rendues quasi inutiles pour la population.

4.6. Les marchés d'animaux

La vente des animaux se fait sur le seul marché de Ruhehe.

Les statistiques disponibles fournies par le comptable communal renseignent que les effectifs des animaux vendus sur ce marché pour l'année 2005 s'élèvent respectivement à :

- 37 bovins
- 690 caprins
- 220 porcs

4.7. Santé animale

Tableau sur le bulletin vétérinaire établi pour toute la province (année 2005)

| Maladies | Nbre de cas | | | | | |
|----------------------------------|-------------|------|---------|------|-------|------|
| | bovins | | caprins | | porcs | |
| | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 |
| Conjonctivites | 36 | 45 | | | | |
| Fièvre de 3 jours | 98 | 135 | | | | |
| Peste porcine | | | | | 903 | |
| Strongylose | 2622 | 2708 | 236 | 615 | | |
| Distomatose | 902 | 823 | | 37 | | |
| Maladies parasitaires confondues | | | 1432 | | | |
| Gâles | 28 | 106 | | | | |
| Teignes | 358 | 412 | | | | |
| Thélaziose | 236 | 136 | | | | |

Source : Service de l' Elevage , Rapports Annuels 2004 et 2005, DPAE Kirundo.

Au regard du nombre de cas recensé chez les bovins, les maladies les plus importantes dans la province sont la strongylose, la distomatose et les maladies parasitaires.

Pour les caprins ce sont principalement les strongyloses et les maladies parasitaires.

Pour les porcs, c'est la peste porcine qui a fait près d'un millier de cas en 2005.

Pour ce qui est des produits vétérinaires, ils sont commercialisés par les privés. Ils se paient au comptant, l'Etat n'accordant plus de subventions. Toutefois, ce dernier intervient quand il y a apparition des épizooties en procédant à des vaccinations systématiques massives sur les espèces animales concernées.

Tous les produits vétérinaires sont importés de l'étranger et commercialisés en gros ou au détail par les pharmacies privées de Bujumbura.

Les produits les plus sollicités sont : les Vermifuges, les Acaricides, les Antibiotiques, les Antithéliériens, les Vitamines, les Antiseptiques et les Sulfamides.

4.8. Contraintes, potentialités et perspectives du secteur

Les contraintes

La baisse de la productivité du sous secteur est due d'une part aux contraintes structurelles vieilles de plusieurs décennies et d'autre part aux contraintes conjoncturelles liées à la crise.

Contraintes structurelles

- La pression démographique qui, liée au régime social de succession, provoque l'atomisation et la surexploitation des propriétés familiales. Ce qui conduit à la baisse de la fertilité des terres et au déclin de l'élevage traditionnel.
- L'engagement des populations à pratiquer l'intensification de l'élevage est contrarié par les difficultés d'accès aux facteurs performants de production(animaux et autres

intrants de l'élevage), le pouvoir d'achat des agri-éleveurs, le manque d'organisation des familles rurales et l'étroitesse des marchés d'écoulement des produits d'élevage. Cette situation entraîne la décapitalisation progressive des exploitations agricoles, l'insécurité alimentaire et l'accroissement de la pauvreté et le chômage rural.

- La faible formation des agri-éleveurs, des chercheurs et des agents d'encadrement réduit le niveau du savoir-faire et des innovations technologiques. Ce problème est plus préoccupant pour les femmes qui jouent un grand rôle dans la production agro pastorale.
- Le financement des petits exploitants et des opérateurs privés et potentiels du secteur a été et reste toujours insuffisant au profit des structures publiques lourdes et budgétivores. Le micro-crédit est peu développé et la plupart des institutions bancaires hésitent à investir dans l'élevage.

Contraintes conjoncturelles

Les contraintes nées de la crise ont aggravé celles décrites ci-dessus et sont essentiellement :

- Les difficultés d'approvisionner les populations rurales en intrants d'élevage manufacturés(produits et matériels vétérinaires, produits et matériels d'insémination artificielle, etc.) et les animaux de races améliorées.
- La perte du cheptel animal fournisseur d'aliments d'origine animale (viande, lait, œuf) et du fumier destiné à l'amélioration du potentielle fertilité des sols ainsi que les dégâts énormes sur les infrastructures et équipements d'élevage.
- La destruction et l'abandon des infrastructures d'élevage jadis réparties dans toutes les zones
- La flambée vertigineuse des prix des intrants et des denrées alimentaires qui entrent dans la composition des aliments composés du bétail. Ce qui rend insuffisant des sources d'approvisionnement en aliments du bétail.

Les potentialités

Les atouts ne manquent pas pour le développement de l'élevage :

- ✓ Les habitants de la province de Kirundo en général et en particulier ceux de la commune Bugabira possèdent une culture ancienne dans le domaine de l'élevage.
- ✓ L'élevage garde son rôle prépondérant dans la vie sociale et économique des ménages (relations sociales, épargne, fertilisation organique)
- ✓ La demande en produits d'élevage est toujours croissante.
- ✓ Avec la restauration de la paix et de la sécurité d'une manière durable, le Gouvernement, les différents bailleurs de fonds (Banque Mondiale, FIDA, Union européenne, BAD, PNUD et la FAO), les ONG et les privés sont disposés à apporter des fonds nécessaires pour le financement du sous-secteur élevage
- ✓ L'existence de tout le staff technique d'encadrement qui est sur place au niveau de la province et de la commune et qui peut encadrer une population rurale jeune et abondante (qu'il faudrait former, sensibiliser et organiser pour améliorer leur condition de vie)
- ✓ L'existence du patrimoine foncier de l'état, des infrastructures et équipements qui peuvent être réhabilités (anciennes fermes d'élevage abandonnées, station de recherche actuellement sous-utilisée, l'existence des différents mélangeurs d'aliments pour bétail à Mahwa, Ngozi, Muramvya, Gitega, des agro-industries : SOSUMO (mélasse), SRDI (son de riz), Minoterie de Muramvya (son de blé), Brarudi (drêche), COGERCO (tourteau de coton), Huilerie de palme (Tourteau de palmiste) etc... Il

faudrait les valoriser en privilégiant l'exploitation par les privés, les organisations des producteurs et les ONGs.

Les perspectives

- ✓ La poursuite de la politique de repeuplement du cheptel et la généralisation de la chaîne de solidarité communautaire dont le succès a été démontré par certains projets tel que le « Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Gestion de l'Environnement de la FAO » en matière d'accélération de l'intensification et de la culture fourragère.
- ✓ La relance du programme d'immunisation contre les maladies disposant des vaccins
- ✓ La réhabilitation et l'installation des unités de production d'aliments pour bétail au niveau des provinces;
- ✓ La réhabilitation des infrastructures zoo sanitaires et la mise à disposition du personnel d'encadrement rapproché
- ✓ La multiplication et la diversification des cultures fourragères et leur conservation ;
- ✓ La création des fermettes modernes modèles de l'Etat dans les provinces.

CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE

5.1. PECHE

Situation

Dans la commune Bugabira la pêche est pratiquée sur les lacs Cohoha et Gacimirindi où on identifie pas moins de Huit (8) plages de pêche.

Les espèces rencontrées dans ces lacs sont les Tilapia(sp), Clarias, Claridae , Haprochromis.

La production est estimée à 128 tonnes de poissons en 2004 et 70 tonnes en 2005. La chute de production est due à plus de rigueurs en matière de réglementation de la pêche mais aussi à la sécheresse.

| Communes | Lacs exploités | Plages de pêche | Espèces de poissons | Productions annuelles en tonnes | |
|----------|-----------------------|---|--|---------------------------------|------|
| | | | | 2004 | 2005 |
| Bugabira | Cohoha et Gacimirindi | 1.Kiyonza 2.Nyamabuye 3.Kigoma 4.Rugasa 5.Kigina 6.Kiri 7.Gaturanda 8.Nyabikenke | Tilapia(sp) Clarias Claridae Haprochromis | 128 | 70.5 |

Source : Responsable provincial de la pêche et pisciculture

Contraintes

Ce secteur est confronté à d'importantes contraintes liées principalement au manque de moyens financiers sur tous les niveaux pour assurer sa promotion.

L'organisation et l'encadrement sont handicapés par l'absence de moyens logistiques et financiers. La sécheresse et la famine qui sévit dans la commune et dans la province Kirundo désorientent les projets des pêcheurs quant à l'achat du matériel réglementaire pour la pêche. Cependant les opérateurs de cette filière ne peuvent pas s'adresser aux banques pour demander des crédits faute de garanties.

Potentialités

Les conditions naturelles sont favorables pour le développement de la pêche grâce à l'existence d'un vaste réseau lacustre très dense et riche en faune ichtyologique.

D'abord le marché local est assuré. Ensuite, la demande est importante à l'intérieur de la province et enfin, Kirundo reste l'unique province au Nord, à l'Est et au centre du pays pouvant produire du poisson grâce à la pêche lacustre.

Solutions à envisager

Il faudra appuyer financièrement le secteur de la pêche sur les lacs du Nord pour permettre aux différents intervenants de synchroniser leurs efforts afin de contribuer efficacement à la gestion rationnelle et durable des ressources halieutiques.

5.2. PISCICULTURE

Production piscicole

Pour les années 2004 et 2005, les alevins sont distribués aux pisciculteurs dans les proportions suivantes :

| Commune | Nombre d'alevins distribués | |
|----------------|-----------------------------|-------|
| | 2004 | 2005 |
| Bugabira | 500 | 600 |
| Bwambara | 130 | 130 |
| Gitobe | 2300 | 2800 |
| Kirundo | 5000 | 1500 |
| Ntega | 6200 | 7300 |
| Total province | 14030 | 12330 |

Source : Responsable provincial de la pêche et pisciculture

Ces alevins ont étéensemencés dans les étangs de la commune qui connaissent actuellement un sérieux problème de dessèchement, les populations se rabattant à la pêche lacustre.

Le secteur de la pêche est laissé à lui-même. Les faibles quantités produites, malgré leur importance considérable dans l'amélioration de l'alimentation protidique expliquent le faible intérêt des pouvoirs publics et des partenaires au développement.

Contraintes

Parmi les contraintes majeures, l'on pourrait citer :

- absence de centres de production d'alevins de bonne qualité ;
- absence des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et autres agents de vulgarisation ;
- vols fréquents des poissons dans les étangs
- pour le cas particulier de Bugabira, dessèchement des étangs.

Potentialités

La présence d'agents bien que mal formés et mal équipés.

Solutions envisagées

Entrevoir la possibilité d'implantation des centres des formations à travers le pays.

Creuser de nouveaux étangs près des lacs pour permettre l'approvisionnement facile en eau en cas de dessèchement

CHAPITRE VI. FORETS

La province de Kirundo en général et en particulier la commune de Bugabira connaissent une période de sécheresse dramatique. Cette situation est, selon plusieurs experts, imputables à la dégradation des forêts et au déboisement accéléré auxquels la région a été confrontée pendant plusieurs décennies.

L'Agroforesterie est presque généralisée dans tous les champs et il est beaucoup plus développée que la foresterie.

Des efforts de production des plants sont réels. Près d'un million de plants ont été produits et diffusés entre 2004 et 2005.

Curieusement, la **forêt ne pousse pas et il y a lieu de s'interroger :**

- Est-ce que réellement les populations les plantent ou les programmes restent du ressort de la démagogie politique ;
- Est-ce que les chiffres sont vrais ;
- Est-ce une faible adhésion des communautés qui n'accorderaient que de faibles soins et protection insuffisante des plants contre les animaux élevés en divagation sur les pâturages ;
- Est-ce les seuls problèmes importants de termites et de sécheresse signalés ;
- Est-ce les conséquences d'une mauvaise période de repiquage suite aux retards administratifs lors de la distribution. Effectivement, l'administrateur a confirmé que le repiquage a lieu en décembre alors que c'est déjà la petite saison sèche.
- Faible production des plants par l'Etat ;
- Manque de personnel et de moyens financiers.

Dans la province, 74 % des boisements appartiennent à l'Etat et il est de notoriété publique que la chose publique est la moins soignée au Burundi. Faudrait-il revoir le statut d'appartenance de ses forêts et boisements artificiels domaniaux ?

6.1. Inventaire des boisements naturels et artificiels

Les forêts naturelles inventoriées dans la commune couvrent 14 ha . Elles sont localisées à Kiyonza et Rugasa respectivement sur des superficies de 8 et 6 ha. Les essences constitutives de ces boisements sont Acacia sp , Parina excelsa et Markhamia.

Les boisements artificiels

| Zone | Superficie (ha) | Etat | Commune | Privé |
|--------------|-----------------|-----------|------------|-----------|
| Kigoma | 110 | 33 | 46 | 31 |
| Kiyonza | 56 | 12 | 6 | 37 |
| Kigina | 29 | 0 | 6 | 23 |
| Total | 195 | 45 | 58 | 91 |
| | | | 103 | |

Source : Responsable provincial des forêts

Bugabira dispose d'une superficie totale de 195 ha de boisements. Plus de la moitié de ces boisements appartiennent aux privés alors que les 50 % restants sont partagés entre l'Etat et les collectivités communales.

Ce sont les boisements étatiques qui sont souvent négligés et mal entretenus.

Les 195 ha de boisements artificiels se répartissent dans la commune de façon suivante :

| Zones | Localisation du boisement | Type d'essence | Superficie en ha | Propriétaire | | Etat d'entretien |
|---------|---------------------------|----------------|------------------|--------------|------|------------------|
| | | | | | | |
| Kigoma | Ruyigi | Eucalyptus, | 110 | Etat | 33 | |
| | Cinyambo | Grevilléa, | | Communal | 46 | |
| | Bwiza | Callitris, | | Individus | 31 | |
| | Ndava | Cedrella, | | | | |
| | Cingwe | Cyprés | | | | |
| Kigina | Ruhehe | Eucalyptus, | 56,5 | Etat | 12 | |
| | Nyabikenke | Grevilléa, | | Communal | 6 | |
| | Kigoma | Callitris, | | Individus | 37,5 | |
| | Ntaho | Cedrella | | | | |
| Kiyonza | Kiyonza | Eucalyptus, | 29 | Communal | 6 | |
| | Kiri | Callitris, | | Individus | 23 | |
| | Nyakarama | Cedrella | | | | |
| | Rubuga | | | | | |
| Total | | | 195 | | | |

Source : Responsable provincial des forêts

6.2. Production des plants forestiers

Les efforts de reboisement de plusieurs partenaires ont permis la production des milliers de plants forestiers et agro forestiers comme présenté dans le tableau suivant :

| Producteurs | Nombre de plants produits | |
|--------------------------|---------------------------|----------------|
| | 2004 | 2005 |
| Privés | 62 000 | 0 |
| Groupements locaux | 100 000 | 82 000 |
| Commune | 0 | 0 |
| Etat | 0 | 0 |
| Autres (projets , ONGs) | 29 000 | 688 000 |
| Total | 191 000 | 770 000 |

Source : Responsable provincial des forêts

Les plants sont distribués aux populations à base d'un prix fortement subventionné de 20 à 30 francs Bu le plant.

6.3. Production forestière

Les différents usages du bois ainsi que les estimations des productions sont présentés dans le tableau suivant.

| Année | Bois de feu | | Bois d'oeuvre | | Bois de services | |
|-------|-------------------------|--------------------------|-----------------|-----------------|------------------|----------------|
| | Charbons (nbre de sacs) | Stères (m ³) | Planches (nbre) | Madriers (nbre) | Perches (nbre) | Poteaux (nbre) |
| 2004 | 16 585 | 222 570 | | 25 666 | 23 300 | |
| 2005 | 26 980 | 286 440 | 43 910 | 35 543 | 27 600 | |

Source : Responsable provincial des forêts

6.4. Transformation du bois

On dénombre dans toute la commune les unités de transformation du bois suivants :

- Nombre de scieries : 51
- Nombre de menuiseries : 73
- Nombre de fabriques de charbon : 11

6.5. Principales contraintes, potentialités et perspectives

Contraintes

- Le secteur forestier est jeune (1931, 1976) et nécessite une organisation technique et financière.
- Faible capacité institutionnelle en matière de gestion et d'aménagement des forêts ainsi que la défaillance au niveau de la coordination intersectorielle où on trouve plutôt beaucoup de concurrence (habitat, consommation des ménages, agriculture, élevage, rapatriement, gestion de la terre, ...)

- manque de personnel et de moyens matériels et financiers ; les services forestiers n'arrivent pas à effectuer les tâches opérationnelles qui leur incombent ;
- la non structuration de la filière bois ainsi que le manque de professionnalisme en la matière ;
- la faible implication des populations et des administratifs à la base en matière de gestion des boisements
- l'administration territoriale, partenaire incontournable, dans la gestion des ressources naturelles en générales et des forêts en particulier, confrontée aux problèmes de manque de propriété foncière, aux problèmes de rapatriés et des déplacés intérieurs, distribue des terres boisées aux demandeurs, mais ceci sans tenir compte de la loi en vigueur particulièrement en l'article 72 du code de l'environnement;
- faiblesse dans la planification des activités de gestion durable des forêts liée à l'absence des outils de gestion principalement les plans de gestion et d'aménagement des forêts suite au manque de moyens humains et financiers.

Recommandations

Au niveau national

Accorder les moyens législatifs (renforcement des capacités institutionnelles, mise en application et vulgarisation du code forestier, amélioration de la coordination intersectorielle) et matériels (ressources humaines qualifiées et motivées à tous les niveaux, équipements) suffisants pour une meilleure gestion décentralisée du secteur.

Au niveau provincial et communal

- Analyser le paradoxe entre le nombre de plants produits et diffusés, les superficies emblavées et l'absence d'effets visibles sur terrain et prendre des mesures qui s'imposent.
- Développer des relations avec les partenaires/bailleurs pour renforcer les actions en faveur de l'agroforesterie
- Remettre en état les boisements en phase de dégradation dans le cadre d'un plan provincial de reboisement et de protection des forêts
- Mettre en place les mécanismes de responsabilisation des communautés dans la gestion des boisements afin qu'elles en deviennent propriétaires en place et lieu de l'Etat
- Faire respecter scrupuleusement les lois (consensuelles et non imposées) en matière de la protection des forêts provinciales

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. Industrie

En dehors des industries agro-alimentaires axées sur la transformation du caféier, la commune ne dispose d'aucun autre type d'industrie.

Les unités artisanales de transformation du bois ne peuvent pas être assimilées à des activités industrielles.

Les unités de transformation du caféier recensé dans la commune Bugabira sont au nombre de deux (2) usines de dépulpage et de lavage du café. Ces usines sont localisées à Kigobe et Kiyonza.

7.2. Artisanat

Il est remarquable que le secteur de l'artisanat dans cette commune comme au Burundi ait connu ces derniers temps beaucoup de contraintes dans le développement ; ceci suite à l'absence d'une politique claire en matière du développement artisanal.

Le secteur artisanal a souvent été délaissé et relégué au dernier rang des autres secteurs socio-économique. Il ne serait pas alors étonnant de remarquer qu'après analyse de l'évolution de ce secteur combinant les aspects de production et de formation, l'essor connu n'est en aucun cas satisfaisant.

Cependant il constitue une alternative sérieuse pouvant désengorger le secteur agricole étouffé par la surpopulation et la pression insoutenable sur les facteurs terre.

Il est malheureux de constater que les artisans font recours à leur unique génie sans appui de l'Etat quand l'une ou l'autre ONG ou projet ne vient secourir quelques associations éphémères.

Le secteur est caractérisé par un vaste éventail d'activités variées à travers lesquelles on distingue 3 types d'artisanat :

- L'artisanat de production
- L'artisanat de service
- L'artisanat d'art

Chaque type d'artisanat s'articule sur une série de filières

7.2.1. Situation du secteur artisanal par type d'artisanat

Artisanat de production

Appelé également « Artisanat Utilitaire », il est le plus pratiqué dans la commune et accapare le plus grand nombre d'artisans et d'unités de production artisanales. Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution, possèdent une phase de transformation. Nous citerons entre autres la menuiserie pour la filière « Bois », la tuilerie et la briqueterie pour la filière « Terres-cuites et carrières », la Forge et Constructions Métalliques pour la filière « Métal », la vannerie et la fabrication des brosses et sacs à main pour la filière « Fibres Végétales », la broderie et la couture pour la filière « Textile ».

Cette catégorie d'artisanat est rencontrée presque partout dans la commune avec une qualité de produits variable suivant l'exigence et le pouvoir d'achat de la clientèle ainsi que le niveau technique du savoir-faire de l'artisan.

Situation de l'artisanat de production

Le nombre d'artisans recensé par filière se présente comme suit :

- Menuiseries : 2
- Briqueteries : 0
- Tuileries : 2

- Boulangeries : 4
- Poteries : 0
- Forge : 15
- Savonnerie : 0
- Vannerie et tissage : 0

Les unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux mais aussi extérieurs à la province surtout en matière de menuiserie, tuileries, boulangeries, forge.

Artisanat de service

Cette catégorie d'artisanat est en grande partie rencontrée dans les centres urbains. Les artisans qui s'adonnent à ce type d'activités rendent des prestations de services qui, en grande partie sont en rapport avec les réparations des équipements ménagers (radio, frigo, cuisinière, montre, télévision) ; les réparations et entretien des moyens de déplacement (véhicule, motos, vélos, etc) ; bref, ce domaine est prospère suite aux relations entre clients et artisans. Il est généralement propriété privée des artisans.

Dans la commune Bugabira, on rencontre le nombre d'unités suivant :

Couture : 27

Soudure : 0

Atelier de réparation électro-mécanique : 2

Cordonnerie: 2

Boucherie: 0

Ces unités sont orientées vers la satisfaction des besoins fonctionnels. Les gros secteurs sont constitués par la couture, la réparation mécanique, la soudure et la cordonnerie.

Artisanat d'art

Au niveau national, les activités de ce type d'artisanat débouchent sur la production d'objets plutôt décoratifs. Il commence à prendre forme parallèlement au développement du tourisme. Se retrouvent dans cette catégorie : la sculpture sur bois, sur métal, en argile ; le travail sur les pierres précieuses ; la peinture sur tissus, sur bois, en feuille de bananier ; la pyrogravure etc.

Il est implanté dans les centres urbains et se développe considérablement. Des kiosques de produits artisanaux se retrouvent sur des axes principaux et sont principalement des articles propres pour l'exportation car, le marché local est restreint pour ce type d'artisanat.

Pour faire connaître ces produits, le Burundi participait auparavant à des foires régionales ou internationales qui ont connu de réels succès.

A Bugabira, il n'est pas signalé ce genre d'artisanat.

7.2.2. Contraintes liées au secteur de l'artisanat

- L'insuffisance de formation, de perfectionnement et de qualification des artisans ;
- L'insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ;
- L'inadéquation production-écoulement des produits artisanaux ;
- L'accès difficile des artisans au micro-crédit et au marché public ;
- Les problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du Burundi.

7.2.3. Partenaires et bailleurs de fonds : Intervenants dans le secteur

- L'Etat burundais
- L'assistance étrangère bilatérale ou multilatérale ou ONGs
- Les confessions religieuses ou collectivités locales
- Les associations sans but lucratif
- Les artisans et autres promoteurs privés.

La Coordination provinciale de l'enseignement des métiers est la seule structure officielle provinciale connue pour s'occuper des métiers et artisanat. Ses moyens limités pour ne pas dire inexistantes la rendent quasi inconnue des artisans de la commune.....

7.3. GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS

Les indices de minéralisation identifiés dans la province Kirundo sont : SnO₂, W et l'Or.
La géochimie semi-détaillée de la province révèle les éléments prédominants suivants : Sn, W, Pb, Zn.

CHAPITRE VIII. ENERGIE

8.1. Energie électrique

La province de Kirundo souffre d'un problème énergétique sévère.
La commune de Bugabira n'est pas approvisionnée en électricité par la REGIDESO.

8.2. Les énergies alternatives

La commune est approvisionnée en énergie solaire qui alimente les centres de santé de Ruhehe, Muyange et Kiyonza.
Au total 15 installations de plaques solaires sont fonctionnelles dans la commune.

Quelques commerçants au chef lieu de la commune ont acheté des groupes électrogènes tandis que le centre de santé de Ruhehe et Kiyonza sont alimentés par les plaques solaires.

8.3. Les combustibles ligneux

Les combustibles ligneux constituent la principale forme d'énergie domestique utilisée en milieu rural. Il s'agit principalement du bois de chauffe et du charbon de bois.

En l'absence d'enquêtes spécifiques, l'évaluation de la consommation du bois de chauffe et du charbon de bois est malaisée mais peut être considérée importante et grandissant face aux traditions alimentaires et culinaires, un faible recours aux hydrocarbures pour lesquels le pays n'est pas producteur et une utilisation marginale de l'électricité au niveau domestique.

La couverture de ces besoins énergétiques vitaux pour une population croissante explique la déforestation visible dans les zones les plus peuplées et exige des solutions à long terme.

La distance occasionnée par les déplacements pour la recherche du bois des lieux de consommation montre l'ampleur du problème de déboisement quand on sait qu'autrefois le ramassage du bois mort se faisait autour des habitations. La rareté du bois a provoqué l'utilisation des tiges mortes de maïs, de sorgho et du manioc comme substitution pour le chauffage.

La fabrication du charbon de bois a accentué la dégradation du couvert végétal de la province. Même les espèces d'essences protégées sont menacées de disparition.

Les prix sont fonction de la qualité de combustible, des lieux de vente et de la période. En effet, sur les marchés ruraux, le bois de chauffe et le charbon de bois coûtent moins cher en saison sèche et en saison des pluies. Par contre ce même combustible peut coûter deux voire trois fois plus cher durant ces mêmes périodes en ville.

La dégradation du couvert végétal de la province est devenue une préoccupation des autorités politiques et administratives. Plusieurs mesures prises ces derniers temps tendent à protéger la province contre le déboisement intensif :

- Pratique de reboisement par la mise en place des comités de reboisement et de surveillance de feu de brousse ;
- Interdiction de couper le bois vert.

La politique de reboisement ne peut se faire que par un important projet de reboisement rural et de diversification des activités économiques (introduction de nouvelles activités génératrices de revenus) en milieu rural dans un programme de développement local et participatif.

CHAPITRE IX. COMMERCE, TRANSPORT ET COMMUNICATION

9.1. COMMERCE

Dans la commune de Bugabira, le commerce intérieur a été sérieusement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées suite à la spéculation et à la contrebande.

Le secteur commercial occupe une place importante dans la vie de la commune car il constitue la seule ressource financière des communes via les taxations diverses.

Les activités commerciales sont réalisées principalement à travers 6 marchés ruraux dans lesquels opèrent près de 76 commerçants permanents et près de 276 petits commerçants détaillants dans des boutiques, cabarets et stands montés lors des jours de marchés .

Ces marchés procurent à la commune des taxes annuels évalués à 4 Millions de Fbu.

Les principaux produits de commerce sont les denrées alimentaires et les articles ménagers.

L'activité est assurée par les nationaux avec une prédominance des hommes.

9.1.1. Situation du secteur commercial

Effectifs des opérateurs dans le commerce formel et informel

| Nom du marché ou centre de négoce | Taxes perçus en 2005 | Nombre de commerçants | | Nombre de stands, boutiques et cabarets |
|-----------------------------------|----------------------|-----------------------|----------|---|
| | | H | F | |
| Ruhehe | 2.500.000 | 28 | 0 | 200 |
| Kimena | 180.000 | 3 | 0 | 14 |
| Kiri | 800.000 | 4 | 0 | 5 |
| Gatare | 150.000 | 10 | 0 | 5 |
| Vunga | 400.000 | 6 | 0 | 27 |
| Kiyonza | 156.000 | 11 | 0 | 25 |
| Total | 4.186.000 | 72 | 0 | 276 |

Toutes les zones de la commune Bugabira sont dotées de marchés ou centres de négoce. Au total, la commune compte 6 marchés tous non aménagés.

Le centre de négoce de Ruhehe est le plus dynamique.

9.1.2. Institutions financières

Aucune banque commerciale, aucune banque de développement et aucune compagnie d'assurance n'est implantée dans la commune Bugabira. Il n'est même pas signalé d'institutions de micro-finances opérant dans la commune.

9.1.3. Les principales contraintes, potentialités et perspectives

Les principales contraintes du commerce à Bugabira sont liées :

- à l'inopérationalité des centres de négoce suite à l'insécurité qui persiste dans certaines parties de la province
- à la désorganisation du circuit de distribution
- au faible niveau de revenus des ménages,
- à l'accès au crédit pour les petits commerçants qui reste difficile par manque de garanties,
- au taux d'intérêt bancaire élevé pour ceux qui sont éligibles
- A la faiblesse de production des cultures vivrières et à la forte part réservée à l'autoconsommation d'une population galopante.

La relance des activités de commerce passera par la résolution de ces contraintes structurelles et conjoncturelles. Les objectifs spécifiques à court et moyen termes sont :

- la reconstruction et la redynamisation des centres de négoce
- la disponibilisation des produits et la stabilisation des prix
- la création d'un fonds d'aide et d'appui aux commerçants, les sinistrés en particulier.

D'une manière générale, la stratégie de développement commercial est basée sur trois actions principales :

- actions de réhabilitation des infrastructures commerciales
- actions visant le développement des activités commerciales
- actions visant l'encadrement administratif.

9.2. TRANSPORT

Les déplacements des personnes et le transport des marchandises dans la commune Bugabira sont assurés par des moyens empruntant les voies terrestres et lacustres.

Les moyens de transport les plus usuels sont le transport par tête, par vélo, par automobile et par barques sur les lacs Cohoha, Gihara et Ruranda.

Le transport par tête et par vélo sont plus courant dans cette commune.

Le réseau routier qui sillonne la commune de Bugabira est composé de routes communales et pistes rurales.

Le réseau des pistes est de loin le plus important.

Les services du génie rural auprès de la DPAE Kirundo nous renseignent que la commune compte 31 pistes rurales totalisant 167 km . Touts ces pistes sont en terre non latéritisée et non compactée.

Le réseau routier de la commune



9.2.1. Principales contraintes, potentialités et perspectives du secteur routier

L'entretien et la remis en état des routes nationales et routes provinciales sont du ressort des autorités nationales.

Ici l'intérêt porte sur les pistes rurales qui relèvent des autorités communales et provinciales.

Contraintes

La situation actuelle du réseau des pistes rurales montre qu'il a été fort affecté par la crise déclenchée en 1993. Cette dernière a entraîné :

- un arrêt des projets qui avaient dans leur plan d'action un volet d'aménagement et d'entretien des pistes rurales ;
- des déplacements des populations suite à l'insécurité et par conséquent l'impossibilité de les mobiliser pour des travaux d'entretien des pistes rurales ;
- une baisse des productions des cultures industrielles enregistrées et par conséquent celle des recettes qui n'a plus permis de dégager des ressources nécessaires pour assurer l'entretien des pistes.

A côté des difficultés induites par la crise et qui sont donc conjoncturelles, le secteur des pistes rurales connaît beaucoup de contraintes structurelles. Il s'agit notamment de :

- l'absence de structures communautaires chargées d'entretien et de maintenir en bon état les réseaux communaux des pistes rurales ;
- la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers alloués au ministère de tutelle des pistes rurales en vue de la mise en œuvre des politiques et des programmes de désenclavement et de réhabilitation des pistes rurales ;
- une faible participation des communautés locales dans l'identification, l'exécution des ouvrages de désenclavement.

Atouts/ Potentialités

La commune de Bugabira possède un potentiel important pour réhabiliter son réseau de pistes rurales et en aménager d'autres. On pourrait relever notamment :

- une main d'œuvre abondante en milieu rurale pouvant être impliquée dans des travaux en système HIMO ;
- une topographie favorable , la commune a un relief plat

Perspectives

Les perspectives envisagées visent le désenclavement de la commune afin de faciliter les échanges intercommunaux et l'encadrement de la population pour son auto-développement. Elles sont axées sur :

- la réhabilitation des pistes et ponts ruraux détruits durant la crise ;

- la mise en place dans toutes les communes des structures communautaires chargées de la maintenance et de l'entretien des divers ouvrages (régies communautaires des pistes rurales) ;
- l'aménagement de nouvelles pistes de manière à desservir tous les centres présentant des potentialités de développement ainsi que les centres sociaux et administratifs (communes, zones, écoles centre santé) ;
- l'élaboration d'un Plan Directeur provincial de désenclavement des communes;

9.3. COMMUNICATION

Dans la commune de Bugabira, il n'existe ni bureau postal, ni fax, ni phonie. Très peu de personnes disposent d'un téléphone mobile.

CHAPITRE X. TOURISME ET HOTELLERIE

Dans la commune de Bugabira on trouve quelques attractions naturelles à savoir le lac Cohoha, Gihara et Ruranda.

On y trouve aussi un hôtel appartenant aux sœurs de la Congrégation Bene Thérèse situé à Kiyonza dans la même commune.

Le tourisme est généralement fort là où le patrimoine culturel est riche et attire les visiteurs. Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des éléments matériels et non matériels qui contribuent à maintenir et à développer l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté dans le temps et dans l'espace.

Sur le plan culturel, la province Kirundo dont Bugabira fait partie est surtout connu à travers le monde par ses célèbres danseurs Intore et les célèbres clubs traditionnels dont le club « Lacs aux oiseaux » qui exhibent des danses folkloriques très variées et très connu du public burundais.

Une grande richesse est également observée au niveau de la poésie pastorale, des récits épiques, des berceuses, etc.

Le patrimoine culturel de la commune ne renferme ni arts, ni musées, ni sites historiques, ni monuments.

CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE

Dans la province de Kirundo en général et en particulier dans la commune de Bugabira, beaucoup de familles rencontrent des difficultés de subsistance. Cela se remarque surtout au vu du grand nombre de différents groupes de vulnérables à savoir : les enfants orphelins, les enfants chefs des ménages, les sinistrés de la guerre, les veuves et les personnes âgées, ... Il est d'importance capitale que des actions spécifiques à ces groupes soient menées afin qu'il y ait un développement durable et harmonieux de la société

Ces groupes de gens vulnérables connaissent de très graves difficultés à savoir :

- la scolarisation,
- le manque de nourritures,
- le manque de logement,

- le manque des soins de santé,
- le manque des habits,
- le manque du soutien moral, ...

Le pays, à travers des politiques décentralisées au niveau des communes, doit donc étudier sérieusement cette question.

Au niveau de la commune Bugabira voici les statistiques des différents groupes :

11.1. Statistiques sur les enfants en difficulté (2005)

| Communes | Enfants chefs de ménage | Enfants soldats | Nombre total d'orphelins | Nombre d'orphelins appuyés |
|----------------|-------------------------|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Bugabira | 2 | 18 | 178 | - |
| Total province | 92 | 80 | 5365 | 434 |

Source : Ligue ITEKA + AFJ , Centre des handicapés de Kanyinya

11.2. Statistiques sur les violences sexuelles et la situation des veufs et des mères célibataires

| Communes | Nombre de viols recensés | | | | | Nombre de veufs | | | Nombre de veufs à appuyer | | | Nombre de mères célibataires |
|----------------|--------------------------|--------|-----------|---------|--------|-----------------|--------|-------|---------------------------|--------|-------|------------------------------|
| | Femmes | Filles | Fillettes | Garçons | Hommes | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total | |
| Bugabira | 0 | 1 | 2 | 1 | 0 | | | | | | | |
| Total province | 9 | 21 | 34 | 2 | 0 | 41 | 126 | 157 | 8 | 142 | 150 | 142 |

Source : Ligue ITEKA + AFJ , Centre des handicapés de Kanyinya

11.3. Statistiques sur les handicapés (2005)

| Communes | Nombre d'handicapés | | | | |
|----------------|---------------------|-----------|----------|--------|------------|
| | Guerre | Naissance | Accident | Autres | Total |
| Bugabira | | | | | |
| Total province | 3 | 22 | 6 | 4 | 36 dont 23 |

Source : Ligue ITEKA + AFJ , Centre des handicapés de Kanyinya

CHAPITRE XII. SANTE

12.1. Données épidémiologiques

| CDS | Paludisme | Maladies diarrhéiques | Infections respiratoires | Dysenterie bacillaire | Malnutrition |
|---------|-----------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|
| Muyange | 2222 | 350 | 290 | 203 | 76 |
| Kiyonza | 2792 | 452 | 321 | 219 | 99 |
| Ruhehe | 3116 | 252 | 347 | 194 | 72 |
| Total | 8130 | 1054 | 958 | 616 | 247 |

Le tableau ci-dessus nous renseigne que le paludisme est la maladie la plus répandue dans la commune avec des consultations dépassant les huit mille cas par an, soit une moyenne de consultation mensuelle de 670 personnes pour une seule commune.

Heureusement que le coût des soins reste faible (350 Fbu la cure) et que les populations sont assez sensibilisées pour se faire soigner dans les structures indiquées et non chez les sorciers.

Les Maladies diarrhéiques et les Infections respiratoires (aux environ de 1000 cas chacune par an) , la Dysenterie bacillaire (autour de 600 cas par an) et les cas de malnutrition (autour de 300 cas par an) constitue des problèmes majeurs de santé publique. Les pouvoirs publics sont parvenus à maîtriser les coûts si bien que la cure des maladies diarrhéiques et de la dysenterie bacillaire coûte 50 Fbu si ces médicaments ne sont distribués gratuitement.

12.2. Médecine préventive : Vaccination

Tous les vaccins se font normalement sauf que le vaccin antitétanique n'a pas été disponibilisé pour l'année 2005 dans les centres de santé de Muyange et Ruhhehe.

12.3. Infrastructures

| Zone | Type d'Infrastr. | statut | Année de constr. | Matériaux de constr. | Etat actuel | Exist. eau | Exist. Electr. | Existence équipement standard | Bâtiments |
|---------|------------------|--------|------------------|----------------------|-------------|------------|----------------|-------------------------------|------------|
| Kigina | CNS Ruhehe | GA | 1990 | Durable | Bon | Non | oui | oui | incomplets |
| | TPO Ruhehe | GA | 2004 | Non Durable | Bon | Non | Non | incomplet | incomplets |
| | CDS Ruhehe | GA | 1990 | Durable | Bon | Non | Oui | complet | complets |
| Kiyonza | CNS Kiyonza | GA | 1992 | Durable | Bon | Non | Oui | Complet | Incomplet |
| | CDS Kiyonza | GA | 1992 | Durable | Bon | Non | Oui | Complet | complet |
| | | | | | | | | | |
| Kigoma | CNS Muyange | GA | 1998 | Semi durable | Bon | Non | Oui | Complet | Incomplet |
| | CDS Muyange | GA | 1998 | Semi durable | Bon | Non | Oui | Complet | incomplet |
| Total | 3 CDS et 3 CNS | | | | | | | | |

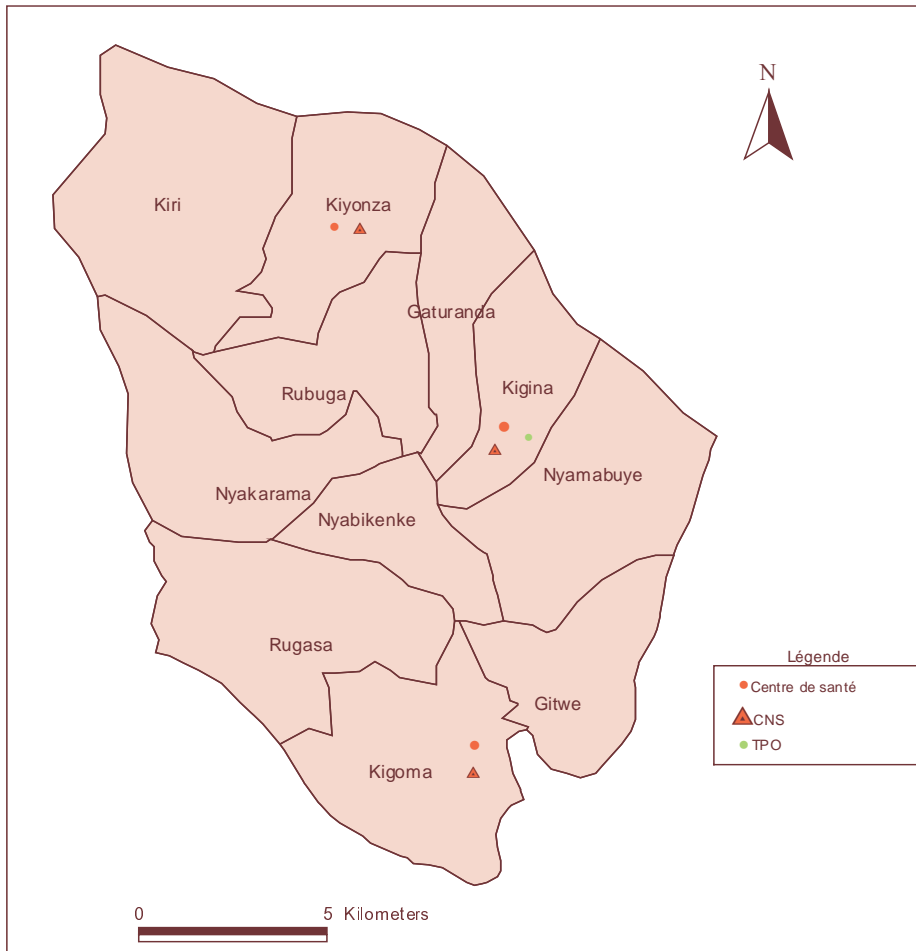
La commune Bugabira compte comme infrastructures sanitaires 3 centres de santé et 3 centres de nutrition supplémentaires répartis dans les 3 zones.

Tous les centres de santé et Centres de nutrition supplémentaires sont en bon état et construits avec des matériaux durables. Toutes ces structures n'ont pas accès à l'eau potable mais sont tous alimentés en électricité par énergie solaire.

Les centres de santé Kiyonza et Ruhehe sont complets en équipements et en bâtiments tandis que le centre de santé de Muyange est incomplet en termes de bâtiments et de services normalement dispensés par les CDS.

L'approvisionnement en médicaments est assuré par le ministère de la santé via le Dépôt pharmaceutique de Buterere et la Direction Provinciale de la santé.

Les structures sanitaires de la Commune Bugabira en 2005



12.4. Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé

| Zone | Type d'Infrastructure | Nombre de collines de recensement desservies | Fréquentation par mois | Nombre d'hospitalisés par mois | Nombre de lits |
|---------|-----------------------|--|------------------------|--------------------------------|----------------|
| Kigina | CNS Ruhehe | 6 | 104 | | |
| | TPO Ruhehe | | | | |
| | CDS Ruhehe | 6 | 899 | 6 | 10 |
| Kiyonza | CNS Kiyonza | 5 | 114 | | |
| | CDS Kiyonza | 5 | 660 | 4 | 10 |
| Kigoma | CNS Muyange | 4 | 120 | | |
| | CDS Muyange | 4 | 280 | 3 | 7 |
| Total | CDS | 15 | 1839 | 13 | 27 |
| | CNS | 15 | 338 | 0 | 0 |

Les CDS de la commune totalisent 27 lits d'hospitalisation qui accueillent en moyenne 13 patients par mois.

La conclusion que l'on peut tirer est que ces centres ne sont pas débordés par les besoins en hospitalisation étant donné que l'occupation des lits est presque moitié par rapport aux capacités.

L'exception est faite à certaines périodes de recrudescence de la malaria.

Au regard de ces chiffres, on en déduit qu'il existe 1 lit d'hospitalisation pour 2 750 habitants.

12.5. Equipements en laboratoires

Les deux centres de santé (Kiyonza et Muyange) ne sont équipés que pour faire uniquement la goutte épaisse et l'examen des selles tandis que le centre de Ruhehe est équipé pour analyse des cas de tuberculose.

12.6. Ressources humaines

Les trois centres de santé utilisent un personnel technique composé de 1 A3, 3 A2, 1 TPS, 3 Gestionnaires de santé, 20 aides infirmiers formés et 3 aide infirmiers non formés.

Si on considère que la population de Bugabira est de 74 248 habitants, les ratios suivants se dégagent :

Nombre d'infirmiers A2 par habitant : 1 A2 pour 25 000 Habitants

Nombre d'infirmiers A3 par habitant : 1 A3 pour 74 248 habitants, soit pour les deux cas 1 infirmier (A2 ou A3) pour 19 000 habitants.

12.7. Contraintes

- Pauvreté excessive des populations qui ne parviennent plus à se faire soigner malgré le coût relativement peu cher dans les structures publiques
- La famine qui complique certaines pathologies
- Insuffisance du personnel soignant
- Manque d'équipements des structures sanitaires;
- Manque des médicaments.

12.8. Stratégies / actions à mener

- Doter la commune d'un personnel de santé qualifié et suffisant
- Formation, sensibilisation et motivation du personnel soignant ;
- Soutien technique et financier par l'Etat ;
- Promotion des soins préventifs pour endiguer les fléaux de la malaria et les autres maladies dues au manque d'hygiène.

12.9. Partenaires et bailleurs de fonds

IMC : Appui en matière de supplémentation nutritionnelle des personnes en état de malnutrition sévère

Twitezimbere : Appui en médicaments et construction des centres de santé

CTB : Appui en médicaments et équipements, construction des centres de santé

12.10. Eau et assainissement

Situation actuelle

| Commune | Superficie en km2. | Nb de ménages | Nbre points d'eau | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------|--------------------|---------------|-------------------|------|-----|-----|------|----|----|-----|------|----------------------------|-------------------|-------|--|---|---|
| | | | SAF | SANF | SNA | BFF | BFNF | BP | PF | PNF | SCEP | Nbre total de points d'eau | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | Fonction nels | Non fonction nels | Total | Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels | Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non | Nb de points d'eau fonctionnels / 500 m |
| Bugabira | 235 | 19611 | 1 | 0 | 1 | 0 | 25 | 0 | 26 | 37 | 0 | 27 | 62 | 89 | 726 | 220 | 0.10 |
| Total province Kirundo | 1.703 | 139 415 | | | | | | | | | | 604 | | | 230 | | 0.34 |

La commune Bugabira dispose de 89 points d'eau dont la majorité est constituée par les puits d'eau (63 dont 37 ne sont plus fonctionnels). Alors que les normes pour un approvisionnement en eau optimal est de 1 puit d'eau par 500 m, dans la commune de Bugabira on recense 0.10 points d'eau fonctionnels pour 500 m. Ce qui est 10 fois inférieur aux normes. Aussi le nombre de ménages par point d'eau de 726 dépasse l'entendement comparé aux 30 ménages requis pour 1 point d'eau.

Ce qui est inquiétant, c'est le pourcentage de points d'eau non fonctionnels. Sur les 89 points d'eau, 62 ne sont pas fonctionnels ce qui représente 70 %. Toutes ces infrastructures s'avèrent largement insuffisantes pour desservir une population totale de 78.707. La question de l'eau dans la commune reste la priorité des priorités.

La collecte des données réalisée en 2003 avait révélé l'existence d'un réseau d'adduction de 37 km composé de 25 bornes fontaines non fonctionnelles et 16 réservoirs. Toutes ces infrastructures sont en état de délabrement avancé.

Contraintes

- La sécheresse qui provoque le tarissement des sources d'eau
- Le relief plat qui ne favorise pas l'adduction gravitaire
- Absence de sensibilisation des populations à la prise en charge de l'entretien des infrastructures d'eau de la commune, absence d'initiative des bénéficiaires pour la réparation des points d'eau défectueux.
- Ignorance de technologie de captage des eaux à partir des cours d'eau existants ;
- Ressources financières de la commune limitées.
- Mauvais fonctionnement des régies communales de l'eau (RCE).

Actions à mener

- Construction de nouveaux points d'eau avec souci d'une répartition équitable des points d'eau dans la commune
- Former les usagers à la responsabilité des infrastructures construites ou réhabilitées

CHAPITRE XIII. EDUCATION

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education dans la commune reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier à cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

13.1. Enseignement préscolaire

Depuis l'indépendance jusqu'au début des années 1980, l'enseignement préscolaire n'était organisé qu'à Bujumbura. Aujourd'hui, 3 structures organisent l'encadrement de la petite enfance. Il s'agit :

- des écoles maternelles généralement attachées aux écoles primaires ;
- des garderies communautaires encadrées par l'association des scouts du Burundi avec l'appui de l'UNICEF ;
- des cercles communautaires encadrés par TWITEZIMBERE et quelques associations des parents.

Généralement ses structures accueillent des enfants de 3 à 6 ans.

Dans la commune de Bugabira, il existe trois écoles préscolaires non fonctionnelles situées dans les zones Kigina, Kigoma et Kiyonza. Elles sont nouvellement construites et non encore équipées.

13.2. Enseignement primaire

Dix neuf écoles primaires dont 14 à cycle complet sont fonctionnelles dans la commune. Elles totalisent 10 371 écoliers.

Les ratios élève par salle montrent des disparités au niveau de la commune. Ainsi la zone de Kigina semble privilégiée avec 73 élèves par classe alors que la zone Kiyonza affiche un ratio de 118 élèves par salle.

Les ratios élève par enseignant sont plus équilibrés entre les zones avec des chiffres variant entre 40 et 68 élèves par enseignant.

Notons que ces taux restent très élevés par rapport aux normes de l'UNESCO qui préconisent 30 élèves par enseignant et par classe.

Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires

| Etablissements Zones | Primaire | | | | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------|----|------------------|-----------------|------|-------|---------------------|-----|--------------|------------|
| | Nombre d'écoles | | Nombre de salles | Nombre d'élèves | | | Nombre d'Enseignant | | Ratios | |
| | Total | CC | | F | G | T | F | G | Elèves/Salle | Elèves/Ens |
| Kigoma | 7 | 7 | 50 | 1787 | 2286 | 4025 | 25 | 48 | 81 | 55 |
| Kigina | 5 | 3 | 30 | 1023 | 1174 | 2197 | 34 | 22 | 73 | 40 |
| Kiyonza | 7 | 4 | 35 | 1602 | 2499 | 4101 | 14 | 45 | 118 | 68 |
| Total commune | 19 | 14 | 115 | 4412 | 5959 | 10371 | 73 | 115 | 91 | 56 |

Source : Rapport annuel 2005-2006, DPE/ Kirundo CC : Cycle Complet, F : Filles, G : Garçons

Taux de scolarisation au primaire :

- Population en âge de scolarisation : 11999
- Nombre total d'élèves : 10371
- Taux de scolarisation brute : 86.4%

13.3. Enseignement secondaire

Trois écoles secondaires dont 1 à cycle complet sont fonctionnelles dans la commune. Elles totalisent 257 élèves.

Les ratios élève par salle montrent des disparités au niveau de la commune. Ainsi la zone de Kiyonza semble privilégiée avec 50 élèves par classe alors que la zone Kigoma affiche un ratio de 58 élèves par salle.

Les ratios élève par enseignant varient du simple au double. Dans la zone Kigina, le ratio est de 49 élèves par enseignant tandis que dans la zone Kigoma il atteint les 8- élèves par enseignant.

Notons que ces taux sont largement supérieurs aux normes préconisées par l'UNESCO.

Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires

| Etablissements Zones | Secondaire | | | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|----|----------------|---------------|-----|----------|------------|----|--------------|------------|
| | Nbre d'écoles | | Nbre de salles | Nbre d'élèves | | | Nbre d'Ens | | Ratios | |
| | Total | CC | | F | G | <i>T</i> | F | G | Elèves/Salle | Elèves/Ens |
| Kigina | 1 | 1 | 8 | 159 | 275 | 434 | 1 | 9 | 54 | 49 |
| Kigoma | 1 | 0 | 6 | 126 | 218 | 344 | 0 | 4 | 58 | 86 |
| Kiyonza | 1 | 0 | 3 | 39 | 111 | 150 | 0 | 3 | 50 | 50 |
| Total commune | 3 | 1 | 17 | 324 | 604 | 928 | 1 | 16 | 55 | 58 |

Source : Rapport annuel 2005 DPE/Kirundo

CC : Cycle complet Ens : Enseignant, F : Fille, G : Garçon

13.4. Ecoles techniques professionnelles

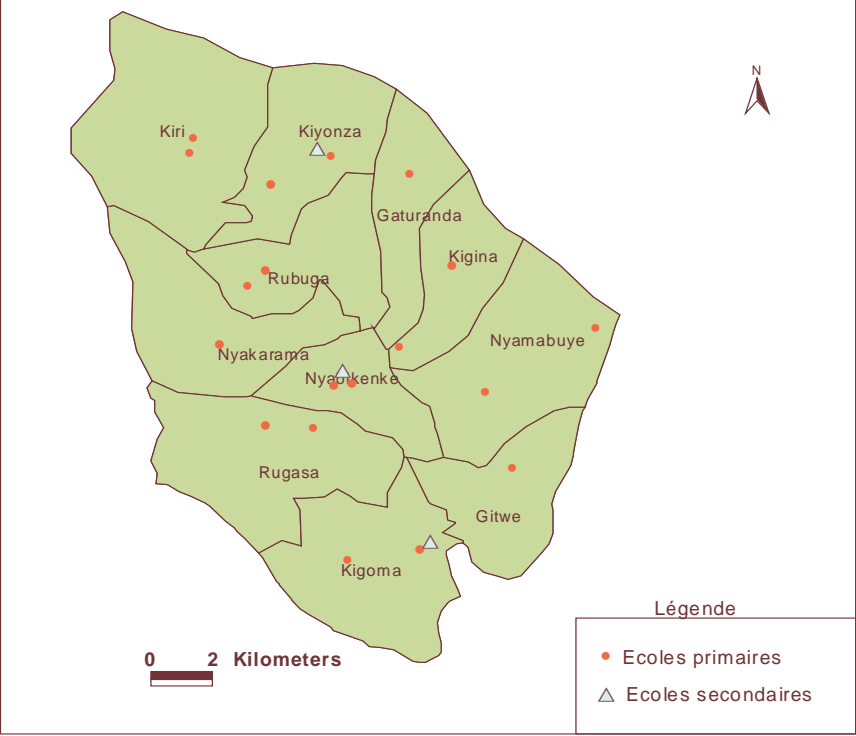
Il n'y a pas d'écoles techniques professionnelles dans la commune

13.5. Situation du personnel enseignement dans la commune par sexe

| zones | Ecoles du primaire | | | Ecoles secondaires | | |
|---------------|--------------------|----|-------|--------------------|---|-----|
| | H | F | Total | H | F | Tot |
| Total commune | 112 | 76 | 188 | 16 | 1 | 17 |

Source : Rapport annuel 2005 DPE/Kirundo

Carte des infrastructures scolaires 2005-2006



13.6. Enseignement informel

L'éducation non formelle englobe les formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Elle couvre les centres d'instruction et d'alphabétisation encadrée par les églises, le secteur de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers ainsi que le secteur de l'alphabétisation des adultes encadré par le Centre National d'Alphabétisation.

Les écoles Yagamukama

Ce sont des écoles d'enseignement catholique. Le Bureau National pour l'Enseignement Catholique (BNEC) renseigne que les écoles Yagamukama du Burundi comptent actuellement plus de 300.000 élèves. En ce qui concerne l'âge d'admission des élèves, il ne semble pas y avoir d'uniformité dans la limitation de l'âge, chaque diocèse restant autonome dans l'organisation de ses écoles.

Traditionnellement, la formation dispensée dans ces institutions avait un but à prédominance spirituelle si bien que même l'enseignement de la lecture n'avait d'autre objectif que de permettre au candidat chrétien de lire la Bible et le Catéchisme. Dans le contexte actuel, la formation dispensée dans les écoles Yagamukama vise au-delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

Nombre et capacités d'accueil des écoles Yaga Mukama (A/S 2005-2006)

| Etablissements Zones | Yaga Mukama | | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|----|----------------|---------------|-----|------|------------|--------------|------------|
| | Nbre d'écoles | | Nbre de salles | Nbre d'élèves | | | Nbre d'Ens | Ratios | |
| | Total | CC | | G | F | T | | Elèves/Salle | Elèves/Ens |
| Total commune | 11 | 7 | 18 | 417 | 860 | 1277 | 19 | 71 | 67 |

Les centres d'alphabétisation

Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage modernes, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont :

- la pénurie d'animateurs alphabétiseurs ;
- l'absentéisme des auditeurs le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

Nombre et capacités d'accueil des Centres d'Alphabétisation

| Zones | Nbre de CA | Nbre enseign. | Ratios | | Nbre élèves | | Nbre de salles | Nbre d'abandons | | Nbre de certifiés | |
|---------------|------------|---------------|-----------|----------|-------------|----|----------------|-----------------|---|-------------------|----|
| | | | El/ Salle | El/ Ens. | F | G | | F | G | F | G |
| | | | | | | | | | | | |
| Kigina | 3 | 7 | - | 17 | 64 | 53 | 0 | 1 | 4 | 43 | 41 |
| Kiyonza | 4 | 11 | - | 13 | 105 | 35 | 0 | 5 | 4 | 79 | 47 |
| Total commune | 7 | 18 | | 15 | 169 | 88 | 0 | 6 | 8 | 122 | 88 |

Source : Rapport annuel 2005 DPE/ Kirundo

CC : Cycle complet, Ens : Enseignant, F : Filles, G : Garçons

Le ratio élèves par salle ne peut être déterminé car les élèves suivent la formation en plein air. Dans la commune, on note seulement 15 élèves par enseignant.

Enseignement des métiers

Les écoles de métiers sont des écoles d'enseignement professionnel. Les métiers enseignés sont entre autres la maçonnerie, la menuiserie et la couture.

Il n'y a pas d'écoles de métier à Bugabira.

13.7. Principales contraintes, potentialités et perspectives

Contraintes

Dans la commune Bugabira, le problème de l'Enseignement mérite une attention particulière. Plusieurs facteurs compliquent la situation ; il s'agit de l'éloignement et l'insuffisance des infrastructures scolaires, l'insuffisance du personnel enseignant, l'insuffisance et/ou le manque du matériel pédagogique.

La qualité de l'enseignement est fortement liée à la disponibilité d'équipements et matériels didactiques. Le manque d'enseignants et la faible qualification de certains d'entre eux, la dévalorisation de la carrière enseignante et l'insuffisance de l'encadrement sont surtout des facteurs qui conduisent à de faibles réussites lors des évaluations externes.

En effet, les ratios élève par classe comme élèves par enseignants sont deux à trois fois supérieurs aux normes.

Le taux de scolarisation estimé à 86.46% est un des plus élevés du pays (moyenne nationale ...). Il est justifié par le manque d'infrastructures suffisantes comme par la pauvreté des ménages suite à la famine ou aussi l'ignorance des parents qui, considérant l'enfant comme une main d'œuvre, refusent de les scolariser. Les inégalités de scolarisation entre garçons et filles sont de moins en moins frappantes (au primaire les filles représentent 44 % des effectifs alors qu'au secondaire, il est de 38 %).

La famine force bon nombre d'élèves à abandonner précocement l'école.

Perspectives

L'amélioration du système scolaire en province Kirundo comme dans la commune de Bugabira, passera par la création de nouvelles écoles dans les communes défavorisées, la réhabilitation des établissements en mauvais état, la mobilisation des financements pour doubler les infrastructures, les équipements et les matériels didactiques mais également par la création des écoles techniques parce que ce sous-secteur de l'enseignement reste le parent pauvre dans la province.

Au primaire, une école doit être implantée au niveau de chaque colline de recensement. Ceci réduira la longue distance qui est souvent à l'origine de beaucoup d'abandons ou tout simplement de refus d'aller à l'école. Les écoles détruites ou vieilles doivent être réhabilitées. Un programme de construction des écoles professionnelles est à initier pour réduire l'effectif des jeunes déscolarisés. Le gouvernement devrait aider également à résoudre le problème épineux d'enseignements au primaire et au secondaire en constituant par exemple des homes autour des écoles.

Il faut également développer les écoles d'enseignement des métiers pour donner plus de chances aux jeunes déscolarisés.

CHAPITRE XIV. JUSTICE

Les services judiciaires de la commune compte un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la Commune.

14.1. Infrastructures

Au niveau des infrastructures, signalons que les locaux de travail sont en mauvais état et de dimensions insuffisantes.

Les locaux sont constitués par une salle d'audience.

Il y a manque d'eau et d'électricité. Même les latrines ne sont pas installées.

14.2. Equipements

Le tribunal de résidence de Bugabira manque cruellement d'équipements qui se limitent à l'existence d'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est également en quantité insuffisante.

Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence ne dispose que de 1 vélo.

14.3. Performance du secteur

L'appréciation des performances de ce service peut se lire à travers le tableau suivant :

| Type de litige | Dossiers restant au début de l'année de référence | Nombre de dossiers enregistrés | Nombre de dossiers jugés et clôturés | Nombre de dossiers jugés avant faire droit | Nombre de dossiers en cours | Nombre de dossiers transmis | Nombre de dossiers fixes | nombre de dossiers exécutés | Nombre de dossiers non encore exécutés |
|----------------|---|--------------------------------|--------------------------------------|--|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|--|
| Litiges civils | 53 | 235 | 242 | 0 | 46 | 0 | 0 | 100 | 478 |
| Litiges pénaux | 0 | 6 | 1 | 0 | 5 | 0 | 0 | 20 | 642 |
| Total | 53 | 241 | 243 | 0 | 51 | 0 | 0 | 120 | 112 |

Les performances au niveau du rapport entre le nombre de dossiers enregistrés et le nombre de dossiers jugés et clôturés est très bonne. En effet, presque tous les dossiers reçus ont été jugés et clôturés.

Malheureusement, ces dossiers clôturés ne sont exécutés qu' à raison de 50 % seulement.

14.4. Personnel

Le personnel de ce tribunal de résidence est composé d'1 Juge président et de 4 juges de niveau A2, de 5 greffiers et de 1 assesseur.

14.5. Justice gracieuse

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la Province.

La composition du Conseil des Notables est fixée par les usages locaux tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

La justice gracieuse est rendue régulièrement par les conseils des 120 notables dont 40 dans la zone Kigina, 40 dans la zone Kiyonza et 40 dans la zone Kigoma.

14.6. Contraintes et perspectives

Contraintes

Au niveau du Tribunal de Résidence de Bugabira, on note :

- lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ;
- complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ;
- personnel non qualifié;
- insuffisance du mobilier et matériel de bureau, etc.

Potentialités

Plusieurs formations ont été dispensées, grâce à certaines ONGs internationales, pour rehausser les connaissances des magistrats des Tribunaux de Résidence et des Tribunaux de Grande Instance.

Tous les magistrats du Ministère Public sont qualifiés.

Réformes dans tous les domaines de la vie nationale entamées (un Plan de Développement de la justice burundaise).

La Mise en place d'un centre de formation professionnelle de la justice et du centre d'études et documentation juridique.

Perspectives

- Réhabiliter et construire des bâtiments judiciaires et pénitentiaires ;
- Réformer le cadre légal et clarifier les procédures pour pallier aux lenteurs judiciaires et dans l'exécution des décisions rendues ;
- Accorder un salaire encourageant pour freiner les défections des cadres compétents ;
- Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion ;
- Désengorger certains secteurs judiciaires par la création d'autres dans le but d'alléger le volume de dossiers qu'enregistrent certains tribunaux et accélérer aussi la procédure pour le compte des justiciables

CHAPITRE XV. JEUNESSE ET SPORTS

L'avenir d'un pays tout comme celui d'une province se fonde sur une jeunesse bien encadrée. Elle doit dès lors être épanouie grâce à une éducation tant morale, physique, qu'intellectuelle.

Tout cela demande des moyens matériels et humains qui ne sont pas à la portée de nos populations qui viennent de passer plusieurs années sous le joug d'une crise et une paupérisation sans précédent. C'est ainsi que pas mal de droits dévolus à la jeunesse sont bafoués notamment le droit à l'éducation, à l'alimentation entraînant ainsi comme corollaire des pertes en vies humaines en cascade.

En vue d'assurer cet encadrement, on a besoin d'infrastructures et des équipements. Or, dans la province de Kirundo et dans la commune de Bugabira, ils sont inexistants.

Dans la commune, l'encadrement de la jeunesse fait référence en premier lieu au sports et au football. Le sport se pratique tant bien que mal, faute de moyens matériels surtout. C'est une conséquence des insuffisances en infrastructures et en équipements tout comme en structure et en organisation.

Le sport est un facteur d'éducation et de cohésion sociale dont la contribution au retour à la paix et à la réconciliation nationale est remarquable et considérable.

En général, le football absorbe la grande majorité de la population tandis que les autres sports collectifs sont pratiqués au chef-lieu de la province et de quelques communes par des amateurs. C'est notamment le Basket et le volley ball.

Pour ce qui concerne la culture, la jeunesse s'organise tant bien que mal en groupes d'animation ou groupes folkloriques chez les non scolarisés et les déscolarisés.

Signalons que les danseurs Intore ont un cachet spécial dans la province de Kirundo. En effet, on les trouve en communes de Kirundo, de Busoni et de Bwambarangwe. Dans la commune Bugabira, les danseurs Intore existent mais la qualité de leurs exhibitions est moindre par rapport aux 3 premières communes.

Le tambour est à un niveau bas à telle enseigne qu'on ne peut pas le présenter lors des manifestations culturelles avec assurance et fierté. Des formateurs en ce domaine se sont passés les témoins en vue de rehausser son niveau mais aucun effort n'a été couronné de succès.

Pour clore, il est à noter que des associations de confessions religieuses, fonctionnent bien. C'est notamment les Scouts, Chiros, Xaveri, ...Il en est de même des associations de lutte contre le SIDA tout comme d'autres appuyées par des ONGs sur place comme PRASAB ou Agro Action Allemande.

15.1. Encadrement des jeunes

Au niveau de la province, on n'a pas à proprement parler d'encadrement substantiel de la jeunesse. Néanmoins, au niveau des écoles secondaires surtout, on rencontre une organisation permettant un encadrement approprié des jeunes.

Ailleurs dans les campagnes, les associations avec leurs leaders se débrouillent mais difficilement faute de moyens y afférents.

Quelque fois, l'administration à la base leur fait un coup de main sans pour autant arriver à assouvir leur soif puisque les moyens sont limités. Bref, les associations de jeunes sont fragiles et ne permettent pas l'acquisition des dividendes pour que l'entreprise en charge soit effective.

La province de Kirundo comprend 3 types de structure d'encadrement à servir :

L'encadrement sportif, culturel et l'encadrement des clubs et associations de lutte contre le VIH/SIDA.

Il n'existe qu'une seule structure d'encadrement sportif en province de Kirundo, celle dénommée Kiyonza F.C. basée dans la commune Bugabira précisément en zone Kiyonza.

Pour l'encadrement culturel, on dénombre au total 4 organisations d'encadrement réparties comme suite :

- Gitobe : un avec 27 jeunes encadrés dont 12 filles
- Kirundo : 3 organisations d'encadrement notamment Scout et Chiro et la Chorale à la Paroisse Kirundo

Aucune organisation d'encadrement culturel n'est implantée dans les communes Bugabira, Busoni, Bwambarangwe, Ntega et Vumbi.

Dans le domaine de lutte contre le VIH/SIDA, les jeunes organisés sont encadrés par la principale organisation provinciale qui est le CPLS – Kirundo. Cette structure est décentralisée jusqu'au niveau des communes. Cette organisation encadre les centres jeunes qui se trouvent implantés dans toutes les 7 communes.

15.2. Clubs et associations sportifs et culturels

La province Kirundo compte 31 clubs et associations répartis comme suit :

Bugabira : 1 avec 25 membres tous des hommes

Busoni : 7 avec 130 membres tous des hommes

Gitobe : 5 avec 135 membres dont 27 filles 100 % de ces clubs et associations sont de danseurs traditionnels

Kirundo : 4 avec 180 membres dont 110 filles

Bwambarangwe : 5 avec 240 membres dont 90 filles

Ntega : 4 dont 3 de danses traditionnelles et un de tambourinaires avec un total de 10 membres dont 73 filles. Ces associations des scouts, Xavéries, Chiros, Ingendanyi sont aussi actives dans la commune de Ntega.

Vumbi : 4 avec 170 membres ont 60 filles. Un seul club (Intore) est équipé.

15.3. Infrastructures sportives

| Communes | Infrastructure | Nombre | Equipé | | Etat | |
|-----------------------|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | | | Oui | Non | Bon | Mauvais |
| Bugabira | Stade | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| | Terrain de basket ball | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| | Terrain de football | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Busoni | Terrain de football | 9 | 0 | 9 | 0 | 9 |
| Bwambarangwe | Stade | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| | Terrain basket ball (BB) | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 |
| | Terrain de Volley ball (VB) | 2 | 0 | 2 | 2 | 0 |
| Gitobe | Terrain de Volley ball (VB) | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| | Terrain de football | 2 | 0 | 2 | 1 | 1 |
| Kirundo | Stade | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| | Terrain de football | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Ntega | Stade | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Vumbi | Terrain basket ball (BB) | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| | Terrain de football | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Total province | | 38 | 10 | 28 | 22 | 16 |

Sur le total de 38 terrains de sports que compte la province, la commune Bugabira n'enregistre que deux terrains de foot et 1 de basket ball.

15.4. Infrastructures culturelles

| Communes | Infrastructure | Nombre | Equipé | | Etat | | Nombre d'utilisateurs par mois |
|----------|----------------------------------|--------|--------|-----|------|---------|--------------------------------|
| | | | Oui | Non | Bon | Mauvais | |
| Bugabira | Salle de théâtre | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | - |
| | Salle de Cinéma | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | - |
| Busoni | Centre de lecture / Bibliothèque | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 30 |
| | Salle de cinéma | 6 | 1 | 5 | 1 | 5 | 770 |
| Gitobe | Bibliothèque | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 80 |
| | Salle de Cinéma | - | - | 0 | - | - | - |
| Kirundo | Bibliothèque | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 | 800 |
| | Salle de cinéma | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | - |

Ce tableau montre que les communes Bwambarangwe, Ntega et Vumbi n'ont pas d'infrastructures culturelles. Pour celles qui en ont Busoni vient en tête avec 7 infrastructures, suivie de Kirundo et Bugabira qui en possède 3 chacune. En dernière position c'est la commune de Gitobe qui n'a qu'une seule bibliothèque.

15.5. Principales contraintes liées à la jeunesse, potentialités et perspectives

Contraintes

Avec la longue période d'insécurité, les autorités politico-administratives avaient leur préoccupation tournée ailleurs que vers le sport. Or, on ne le dira assez, le sport contribue à suffisance au retour à la paix.

D'où une place de choix devrait être réservée à ce domaine surtout en ces moments où l'on sort peu à peu de la crise.

Les contraintes majeures sont de divers ordres ;

- manque de structures d'encadrement bien tracé
- insuffisance d'infrastructures et de capacités ou compétences organisationnelles
- Moyens limités pour acquisition des équipements
- manque de statuts pour les clubs existants
- la non-affiliation aux fédérations nationales pour les clubs ou associations

Actions à mener

- Promouvoir la décentralisation dans l'organisation et la gestion des activités sportives des provinces et des communes
- Exécuter diligemment la mise sur pied de nouvelles infrastructures sportives
- Redynamiser le sport et l'athlétisme scolaires
- Organiser des sessions de formation ou de perfectionnement en administration du sport et en gestion et entretien d'infrastructures
- Encourager et développer le sport féminin, le sport de masse et le sport traditionnel en favorisant la création des clubs.

Signalons ici que le sport féminin commence à prendre forme surtout en communes de Kirundo, Vumbi et Bwambarangwe.

La commune de Gitobe reste à la traîne.

CHAPITRE XVI. COOPERATIVES ET ASSOCIATIONS D'AUTO-DEVELOPPEMENT

16.1. Coopératives

Dans la commune de Bugabira, on retrouve une seule coopérative qui date d'avant la crise mais qui n'est plus fonctionnelle.

16.2. Associations

Sur les 5 projets présentés par les associations de Bugabira, le **PRASAB** a accepté 4 et fournit déjà une assistance à 1 association.

Ces projets présentés sont essentiellement à caractère agricole et élevage mais aussi axés sur la restauration de l'environnement.

L'ONG Tear Fund intervient dans les communes de Bugabira et Ntega ainsi que dans une zone de la commune Vumbi. L'ONG appuie une association composée de 575 membres qui exploitent un marais de 40 ha.

| Année | Commune | | | | | | | |
|---|-------------|-------------|--------------|----------------|------------|--------------|-------------|------------|
| | Bugabira | | | Ntega | | | Vumbi | Total |
| | Zone Kigoma | Zone Kigina | Zone Kiyonza | Zone Rushubije | Zone NTEGA | Zone Mugendo | Zone Bukuba | |
| 2003 | 14 | 21 | 13 | 17 | 18 | 12 | | |
| 2004 | 24 | 17 | 21 | 19 | 16 | 23 | | |
| 2005 | 23 | 30 | 21 | 28 | 41 | 33 | | |
| Total | 61 | 68 | 55 | 64 | 75 | 68 | | 392 |
| Mise en sevrage avec impact | 15 | 18 | 23 | 21 | 18 | 12 | | 107 |
| Abandonnées en cours de route sans impact | 23 | 20 | 11 | 15 | 16 | 23 | | 108 |

Les associations qui ont bénéficié de l'appui de l'ONG International TEAR FUND sont au nombre de 392. Mais en évaluant, on constate qu'un bon nombre (108) n'existe plus suite à des problèmes divers dont le manque de production suite à la sécheresse. Il y en a qui ont été mises en sevrage avec un impact visible (107) et d'autres qui continuent à être appuyées (177).

L' ADG (Aide au Développement Gembloux) est entrain d'introduire le système de pompage de l'eau des lacs pour arroser les cultures dans les communes de Busoni, Bugabira, et Kirundo.

Elle distribue des pompes manuelles et des chèvres.

| N° | Commune | Associations | Chèvres |
|---------------------------|----------|--------------|---------|
| 1. | Bugabira | 37 | 267 |
| 2. | Busoni | 30 | - |
| 3. | Kirundo | 22 | - |
| Total associations | | 89 | |

16.3. Les principales contraintes, potentialités et perspectives

Les principales contraintes

Dans le domaine du mouvement coopératif et associatif, les contraintes majeures sont :

- le manque de personnel suffisant pour l'encadrement des associations naissantes
- le faible niveau d'instruction des membres des associations ;
- l'analphabétisme des membres des associations ;
- le détournement des fonds par les responsables (conseil de gestion des associations) ;
- la pauvreté qui fait que les membres des associations n'accèdent pas aux intrants et matériels agricoles ;

- la non implication des adhérents dans la gestion de leurs coopératives et associations.

Les potentialités

Malgré la multiplicité des contraintes dans le mouvement coopératif et associatif, ce dernier garde son potentiel clé du développement :

- il y a aussi la survivance de l'esprit coopératif et associatif et la croyance dans les associations comme voie de l'auto-promotion ;
- une population active et la terre qui est fertile qui offrent des opportunités dans la diversification des activités des associations : la transformation de la récolte, industrie de l'habitat ...
- la multiplicité des institutions de micro-finance ;

Actions à mener

Elles devront s'articuler autour d'un programme national centré sur :

- exonérer les taxes et les impôts sur les associations ;
- élaborer et adopter une nouvelle politique et les textes réglementaires des coopératives et associations ;
- former les ressources humaines chargées de l'impulsion de la nouvelle politique ;
- doter en moyens humains et techniques la structure d'encadrement dans la province ;
- constituer une banque de données sur les coopératives et associations de la province par commune ;
- former les associations sur la technique de gestion et d'organisation des coopératives et associations ;
- éclairer le cadre juridique des coopecs ;
- appuyer les associations dans l'octroi des crédits à des conditions promotionnelles ;
- assurer une large sensibilisation à l'épargne et crédit ;
- encourager les associations artisanales pour la création d'emploi (peu d'intérêt) ;
- doter des moyens de déplacement à la structure d'encadrement des coopératives et associations ;
- mettre en place un point focal pour tous les intervenants dans les associations.

CHAPITRE XVII. HABITAT

Le Burundi a adopté, depuis 1989, une politique visant l'acquisition d'un habitat décent pour toute la population. Cette politique a été appuyée par plusieurs partenaires du Gouvernement. Les interventions ont porté sur l'octroi du crédit en nature ou en espèce en faveur de l'amélioration de l'habitat rural mais également sur des actions de promotion des matériaux de construction produits localement et plus particulièrement les matériaux de couverture.

Avant la crise de 1993, le taux de maison à toiture améliorée était d'environ 45 %. Le taux de croissance annuel dans le secteur de l'habitat était de 3,3 % et il fallait doubler pour atteindre l'objectif d'un habitat décent pour tous à l'horizon 2000 que le gouvernement s'était fixé.

Les effets de la crise sur l'habitat rural furent des plus dramatiques. En effet, plus de 32.000 maisons ont été détruites dans la seule province de Kirundo dont 12.200 dans la commune de Bugabira.

Les populations ont dû se regrouper dans des camps de déplacés, tandis que d'autres ont fui le pays et vivent dans des camps des réfugiés dans les pays voisins, surtout en Tanzanie.

Cette situation est d'autant plus grave que la dégradation de l'environnement à l'origine de la sécheresse actuelle a occasionné la disparition du couvert végétal naturel pouvant fournir la paille pour la couverture des maisons.

Actuellement l'habitat dans la commune de Bugabira ne répond pas aux normes requises pour un habitat décent celui qui comprend des maisons construites en matériaux durables, ayant un plan bien aéré et qui répond aux normes techniques prévues, couvertes de tôles ou des tuiles. C'est également un habitat bénéficiant d'un équipement minimal intérieur et environnemental permettant aux occupants et aux voisins de vivre en bonne santé à l'abri des sources de dégradation de la vie, des intempéries, des milieux insalubres,

L'habitant de Bugabira, très attaché à sa part du domaine terrien (Itongo) se matérialisant par la mise en place d'une habitation entourée d'exploitations agro-pastorales.

Tout le territoire de la commune est occupé par des familles sur des terrains de plus en plus morcelé au fur des générations.

Dans la commune de Bugabira, on distingue deux types d'habitat, à savoir : l'habitat rural et l'habitat urbain.

17.1. L'habitat rural

L'habitat rural est généralement dispersé sur les collines.

L'on rencontre aussi un type d'habitat groupé au chef-lieu de la commune et dans une moindre mesure autour des petits centres de négoce.

L'habitat rural dans la commune est en général précaire et rudimentaire compte tenu des matériaux utilisés :

- Les murs sont en briques cuites, briques adobe, ou en pisée avec forte dominance des deux derniers cas (85%);
- Les toits sont en tôles, en tuiles de fabrication artisanale, ou en chaume avec dominance du dernier cas (80%)
- Le pavement est en ciment ou en terre battue avec dominance du dernier cas (95%).

En ce qui concerne l'habitat rural groupé, exception faite du chef lieu de province de Kirundo, des maisons sont essentiellement construites en pisé (52 %), en adobes(45%) tandis que seulement 2 % sont en briques cuites.

Les proportions changent sensiblement pour l'habitat dispersé. En effet, les chiffres montrent que 27 % des maisons sont en briques adobes, 73 % en pisé et seulement 0,1 % en briques cuites.

Au niveau de la toiture des maisons, l'habitat groupé présente les caractéristiques suivantes :

La couverture avec les tuiles est de 6 % suivi par les maisons couvertes par des chaumes (43 %). La part des maisons couvertes par des tôles est 51 %.

L'habitat dispersé présente des proportions différentes : 4 % des maisons sont couvertes de tuiles, 60 % de chaumes et 35 % de tôles.

Le tableau ci-dessus montre que le niveau d'approvisionnement en eau potable reste faible et limité dans les communes de Bwambarangwe, Kirundo et Ntega. Il en est de même pour l'électrification sauf la commune Ntega. Concernant des toilettes : pour les maisons groupées 22 % possèdent des toilettes extérieures tandis que ce chiffre augmente jusqu'à 51 % pour des maisons dispersées.

17.2. L'habitat urbain

L'habitat urbain se limite au seul centre de Bugabira . Les autres petits centres sont de dimension insignifiante.

Dans ces agglomérations, la disparition des toitures en chaume en faveur de la tôle importée et de la tuile fabriquée localement est remarquable.

De même les murs en pisé qui représentent plus de 30 % en milieu rural sont rares en ville. Le pavement en ciment est plus prépondérant que le pavement en terre battue.

17.3. Contraintes liées à la réhabilitation et à l'amélioration de l'habitat rural

Contraintes

Les contraintes sont nombreuses et sont notamment liées au :

- Pauvreté des ménages alliée au manque de moyens suffisants pour faire face aux urgences de reconstruction de l'habitat détruit
- absence d'un programme concret de production, afin de rendre disponible et au coût accessible les matériaux de construction ;
- faible niveau d'implication des opérateurs privés dans la production des matériaux locaux de construction. Seul l'Etat avec l'appui de certains bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux locaux de construction ;
- Absence de coordination des actions initiées par les différents partenaires.

Potentialités

Les potentialités pour faire face aux besoins de la reconstruction et de l'amélioration de l'habitat rural sont nombreuses. Il s'agit notamment :

- de l'existence partout dans le pays de la matière première de base pour la production de matériaux de couverture (tuiles) ;
- de l'existence d'artisans pour la production et la mise en œuvre des matériaux locaux de construction formés dans le cadre des divers projets d'appui dont le Burundi a bénéficié ;
- de la volonté de la population à contribuer à la reconstruction de l'habitat détruit et à améliorer celui existant ;

- de la sensibilité des partenaires du gouvernement à cette situation d'urgence engendrée par la crise.

Perspectives

Elles sont axées notamment sur :

- la sensibilisation de la population, à l'aide de moyen et outils appropriés, pour qu'elle participe activement à la reconstruction et au programme d'amélioration de l'habitat ;
- la promotion des associations et des groupements de la « filière habitat » et le renforcement de leurs capacités de gestion ;
- l'encouragement de la population à se regrouper en villages et la recherche d'une assistance technique aux auto-constructeurs en général et aux sinistrés en particulier ;
- la sensibilisation et l'appui à l'action de reconstruction de l'habitat rural détruit en rendant disponibles les matériaux locaux de construction autant que cela est possible, tous en respectant les mesures de sauvegarde de l'environnement ;
- l'augmentation qualitative et quantitative de la production des matériaux locaux de construction via la promotion de l'artisanat de la « filière habitat rural ».

CHAPITRE XVIII. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

La commune de Bugabira est une des communes de la province de Kirundo dans la région naturelle du Bugesera.

Cette région fait actuellement face à des défis majeurs dont le plus important est la sécheresse qui persiste depuis une dizaine d'années.

Les blocages, atouts et potentialités sur lesquels devront se baser les axes de développement de la commune Bugabira sont mieux appréhendés et mieux abordés au niveau provincial.

BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
2. COGERCO- Rép. du Burundi : Rapports Annuels 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2004 ; 2005.
3. DMISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province de Kirundo (2001-2003) ; août 2000.
4. Direction Provinciale de l' Agriculture et Elevage /Kirundo: Rapport annuel 1995.
5. Direction Provinciale de l' Enseignement Kirundo : Rapports annuels 2004-2005 et 2005-2006
6. Direction Provinciale de la Santé Kirundo, Rapports périodiques des chefs des secteurs de santé
7. DPS Kirundo, Rapport annuel 2005
8. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
9. HCR, rapports périodiques
10. ISTEEBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
11. ISTEEBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
12. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
13. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
14. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
15. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ; Rép. du Burundi- IFES- USAID- Bujumbura- Janvier 2005 : Découpage Administratif du Burundi.
16. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : Population Burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04- Appui à l'Elaboration et la mise en Oeuvre de la Politique Nationale de Population.
17. Ministère de la Planification du Développement et de Reconstruction : appui à la prise en compte des questions de Population dans les Programmes de développement : Population Burundaise en 2003.
18. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
19. OCIBU- Rép. du Burundi : Rapports Annuels 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2004 ; 2005.

20. OTB- Rép. du Burundi : Rapports Annuels 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2004 ; 2005.
21. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
22. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
23. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
24. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
25. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
26. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
27. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
28. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
29. SOGESTAL : Rapports Annuels 2003 ; 2004 ; 2005.